

**FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
ASSEMBLEE GENERALE - 21 mars 2009**

Ordre du jour

I.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2008	2
II.	Rapport moral du Président et du Bureau exécutif	2
III.	Rapport financier 2008	14
1.	Rapport du Commissaire aux comptes	15
2.	Approbation des comptes de l'exercice clos	16
3.	Proposition d'affectation du résultat et de rectification des différentes réserves	16
4.	Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.	16
IV.	Budget prévisionnel 2009	16
V.	Intervention sur la formation, l'arbitrage et le médical	17
1.	La formation	17
2.	L'arbitrage	19
3.	Le médical	20
VI.	Point sur les Jeux Olympiques et projection du film « les 3 médaillés de Pékin 2008 »	21
VII.	Remise des médailles d'or	21
VIII.	Election au Conseil d'administration	25
IX.	Modification des statuts, du règlement intérieur (du règlement disciplinaire et dopage) et du règlement financier	25
X.	Proclamation du résultat de l'élection au Conseil d'administration	28
XI.	Prise de participation de la FFVoile dans l'agence de voyage « Sprot Voyages International Fdération » (SVIF)	28
XII.	Accord de suppression des ligues régionales Alpes Provence et Côte d'Azur	30
XIII.	Accord sur la création de la ligue régionale Provence Alpes Côte d'Azur (112)	30
XIV.	Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordonnateur	31
XV.	Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2010	32
XVI.	Questions écrites	32
XVII.	Projection du film de l'année de la Voile 2008, projeté lors de la soirée des champions	33
XVIII.	Proclamation des résultats du vote du Conseil d'administration sur l'élection du Président et du Bureau exécutif	33
XIX.	Discours du Président de la FFVoile	33

La séance est ouverte à 9 heures 15 sous la présidence de M. CHAMPION.

M. CHAMPION, Président - Bonjour, je vous remercie de votre présence comme tous les ans pour notre Assemblée générale annuelle au moment fort de toutes associations, celle-ci sera la dernière du mandat en cours dont nous allons débattre aujourd'hui. Elle sera également l'occasion de renouveler les instances dirigeantes de la fédération en élisant les membres du conseil d'administration, du Bureau et les principales commissions.

Avant cela et comme tous les ans, Mesdames et Messieurs, un certain nombre de nos amis nous ont quittés cette année. Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive :

* Bruno TERRIEN, directeur du CNBPP

* Jean-Paul HERIO, arbitre

* Michel SUIRE, arbitre

* Martine LOUBATIE, salariée de la FFVoile depuis plus de 30 ans.

Pour eux et pour les autres licenciés bénévoles qui nous ont quittés, je vous demande une minute de silence.

(Une minute de silence est observée)...

M. MERIC, Secrétaire Général. - Il nous faudrait trois scrutateurs non candidats pour les votes à bulletin secret et en particulier pour l'élection du Conseil d'administration ; ils seront responsables des bureaux de vote assistés par trois cadres de la Fédération. Notre scrutateur général est M. Antoine MARCELAUD.

Scrutateurs : Mme Arlette COUR, M. Dominique SERRE, Mme Michèle BRENNER.

Je note aussi la présence des membres de la commission de surveillance des opérations électorales.

(M. MERIC rappelle les différentes modalités de vote)...

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Avant de commencer cette assemblée, il y a un premier vote concernant l'additif à l'ordre du jour. Nous devons prévoir un point 3bis concernant la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.

Adopté à l'unanimité.

I. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2008

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Y a-t-il des remarques ou des questions sur ce PV ? (*Non*)

Il est adopté (8 abstentions)

II. Rapport moral du Président et du Bureau exécutif

M. LE PRESIDENT. - Deux événements majeurs pour notre sport ont marqué l'année 2008, les Jeux Olympiques de Pékin et le Vendée Globe. Ces deux événements ont été un succès pour notre fédération et la Voile en général, j'y reviendrai.

Notre situation patrimoniale est satisfaisante. Nos finances sont saines, contrôlées et bien gérées. Notre compte d'exploitation 2008, comme nous le verrons en détail tout à l'heure présente un excédent significatif, qui nous amène à payer l'impôt, ce qui est à nouveau satisfaisant. Nos réserves augmentent de ce fait, si vous en décidez ainsi tout à l'heure. Notre immeuble constitue bien évidemment, l'essentiel de nos réserves et la charge de l'emprunt étant régulièrement assumée, la réserve nette augmente année après année. La plus-value totale, très importante mais non comptabilisée, risque dans les années qui viennent de subir l'érosion plus ou moins forte du marché immobilier, mais restera positive dans la pire simulation envisageable à ce jour.

A la fin de l'année, nous avons eu la satisfaction de renouveler nos contrats de partenariats. Cela prouve que nos relations sont bonnes et efficaces aux yeux de nos partenaires.

Je remercie tout particulièrement le Groupe des Banques Populaires, de leur soutien renouvelé, mais aussi de la qualité de nos relations à la fois professionnelles et amicales. Nous sommes attachés au Groupe des Banques Populaires comme eux-mêmes le sont à la Voile et cette relation durable est évidemment prometteuse de résultats. Je remercie Orange d'être de nouveau à nos côtés et d'accepter de bâtir l'avenir avec nous. Je remercie tous les autres de leur confiance et particulièrement Areva dont le contrat est en cours, et qui nous permettra d'atteindre le succès attendu en Match Racing.

Notre situation au regard des adhésions individuelles est moins bonne, et si nous pouvons être satisfaits d'avoir stoppé l'érosion, le nouvel essor n'est pas encore au rendez-vous. Les différents rapports détailleront ce point, mais nous vivons un curieux paradoxe d'un sport qui réussit, dans l'air du temps du point de vue écologique, et a du mal à comptabiliser ses succès, en termes d'adhésion.

Les expérimentations à venir, devront être suivies de près, de même que les ligues qui en 2008 ont un nombre de licences en augmentation pour voir si une méthode gagnante se dégage.

De même, nous devons porter toute notre attention, nos réflexions et nos efforts, sur le passage de l'EFV au club, le développement de la Voile en Entreprise, la pratique en flotte collective et tout ce qui fait ou qui fera l'évolution de notre sport dans la société. Ceci sera d'autant plus important, que les conditions économiques actuelles font peser une lourde incertitude sur les activités de sport et de loisir. A vrai dire dans ce domaine comme dans d'autres on ne sait pas quels seront les effets de ces difficultés, qui peuvent engendrer un ralentissement de certaines de nos activités ou les dynamiser en tant qu'activités de proximité, ou ne rien changer. Ce qui est sûr, c'est que la mise en valeur des activités de club et de « bassin » d'une part et le contrôle des coûts de la pratique sportive, déplacement et matériel sont une priorité.

L'arbitrage, essentiel à toute activité compétitive a connu cette année une évolution marquante avec les « conventions d'arbitrage » liant la Fédération à certains grands organisateurs de course à la Voile, en instituant la rémunération des Présidents du Jury, du Comité de course et du Comité de jauge. Cette évolution est essentielle pour ne pas dévaloriser la fonction d'arbitre à côté de celle du Directeur de Course. Nous constatons en appliquant cette mesure que des arbitres de grande compétence évoluent dans un milieu professionnel où les enjeux sont forts, tant pour les compétiteurs que pour les amateurs ou sponsors de leur bateau et qui y consacrent beaucoup de temps, parfois sur des périodes longues, se comportant à l'identique de professionnel du sport, dans leur domaine, et doivent donc être considérés comme tels. Il peut y avoir une difficulté économique, passagère ou récurrente à procéder de la sorte, mais cette difficulté doit être résolue car, dans un environnement professionnalisé, il ne peut pas y avoir une seule catégorie, participant pleinement à l'activité et donc à sa réussite, qui plus est garante de l'équité et du résultat final, qui soit traitée autrement que les autres, en l'occurrence, moins bien. Nous y sommes arrivés et nous poursuivrons dans cette voie.

Le CQP d'A.M.V a franchi les derniers obstacles, et est entré en vigueur cet été. C'est la fin réussie d'un parcours de plusieurs années, nous amenant dans la normalité de notre champ professionnel. D'autres perspectives s'ouvriront peut être dans les mois qui viennent, qui permettront aux fédérations sportives de valider techniquement toutes les certifications ayant trait à leurs activités et ce à tous les niveaux. De même, il est envisageable qu'à côté des CQP, les fédérations délégataires retrouvent la possibilité de créer des certifications de niveau 4 inscrites au RNCP dans le champ de leur discipline.

Dans le domaine de la formation, l'action menée avec l'aide de la branche professionnelle en direction de nos clubs disposant d'un encadrement salarié, dans les domaines administratifs et de gestion est de qualité et à mes yeux particulièrement importante pour la cohésion de notre action.

Nos relations avec l'Etat et particulièrement le Secrétariat aux Sports ont été de qualité. Le dialogue est permanent, tant avec les cadres techniques et le DTN qu'avec les élus et le Président. Nous avons apprécié la nouvelle méthode d'élaboration de la Convention d'Objectifs, qui en ce qui nous concerne correspond à notre méthode de travail. La RGPP nous oblige, comme tout le monde à être vigilant sur la pertinence des aides demandées à l'Etat, et désormais sur la manière de les évaluer, qui ne devra plus être essentiellement quantitative, mais quantitative et qualitative. Nous travaillerons à la mise en place de ces méthodes d'évaluation. Enfin, pour notre part les aides de l'Etat tant en personnel qu'en aide financière n'ont pas été diminuées en 2008, ce qui est sans doute la preuve de la qualité de notre travail mais aussi la preuve de l'engagement de l'Etat auprès du mouvement sportif.

En Novembre, se tenait la traditionnelle réunion annuelle de l'ISAF qui, cette année, comme tous les 4 ans après les J.O était de plus élective. Nous avons à cette occasion connu une satisfaction et une déception, la satisfaction est d'avoir obtenu deux présidences de commission, l'une pour Jacques LEHN « l'Offshore Committee », l'autre pour Olivier BOVYN « Youth and Development Committee », et la Vice Présidence du « Racing Rules Committee » pour Bernard BONNEAU, tout en conservant notre place au conseil d'administration.

Ceci est une vraie satisfaction, car c'est la première fois que cela arrive, et notre travail mais aussi notre compétence et notre présence sont reconnues dans les domaines de la Course au Large et Océanique, du Développement et de l'Arbitrage. De ce fait, le Président de « l'Offshore Committee » siège au conseil, nous y aurons deux sièges comme les USA et la Grande Bretagne. Ceci étant, nous sommes déçus du choix des voiliers pour les JO de 2012 qui ne correspondent pas à ce que nous souhaitions, et surtout par la méthode absurde employée pour les choisir.

L'absence de réflexion et de vision sur l'avenir de notre sport n'est pas une bonne nouvelle, pas plus que le résultat des élections et la composition du nouvel Exécutif de l'ISAF.

Cela nous amènera probablement, dans les mois qui viennent, à nous rapprocher avec nos amis Espagnols, des Fédérations de Grande Bretagne et des Pays Scandinaves, dont les orientations sont sur de nombreux points proches des nôtres, pour tenter d'impulser au sein de l'ISAF une politique qui ait du sens et qui fasse des choix.

Revenons maintenant sur les J.O et le Vendée Globe.

Le résultat, vous le connaissez dans les deux cas. Regardons ces deux événements d'un autre œil.

A Qingdao ce qui m'a marqué dès le début du séjour, c'est la cohésion de l'Equipe, entre Entraîneurs et Coureurs et entre coureurs entre eux. Equipe solide, soudée, prête à affronter deux semaines de compétition, en sachant que cela allait être dur, inévitablement et pour tout

le monde, car c'est la loi du genre. Cette attitude est significative et nouvelle. Pas d'individualisme, la performance personnelle souhaitée est replacée dans un contexte collectif, forcément sécurisant. Une belle équipe donc et un très beau résultat. Les fondamentaux techniques de ces coureurs viennent de loin et d'un vrai savoir faire français, mais depuis deux olympiades, c'est la mise en œuvre lors des grandes compétitions qui a changé, pour notre satisfaction.

Je félicite, les athlètes, l'encadrement, et je remercie Philippe et Claire de leur engagement et de nous avoir redonné le succès.

Voile, succès, voilà un mélange qui fin 2008 début 2009 porte un nom : Vendée Globe.

Extraordinaire succès populaire et médiatique lors du départ. Peu d'événements sportifs rassemblent autant de monde. Course palpitante pendant plus d'un mois entraînant un trafic rare sur le site Internet de la Course.

Extraordinaire remontée de Michel DESJOYEUX, qui force l'admiration de tous. Superbe seconde place d'Armel LE CLEACH, skipper de dernière génération, qui s'est construit au Pôle France de Port la Forêt et qui, après une victoire dans la Solitaire du Figaro, signe un très grand résultat, montrant que les jeunes skippers sont désormais au meilleur niveau dans toutes les courses. Et puis par deux fois, l'expression de la solidarité des gens de mer, par les skippers. Ils ont été comme on les aime, formidables de compétence et d'abnégation. Et puis tout de même il y a beaucoup de bateaux qui cassent.

Heureusement, tous les skippers sont rentrés. Mais ce n'est faire injure à personne que de se poser quelques questions. Forcément difficiles, car plusieurs conceptions de la course peuvent s'opposer, mais il est indispensable de réfléchir au devenir de cette course extraordinaire et au-delà aux courses océaniques en général et aux voiliers qui y participent. De même les problèmes, parfois douloureux, générés par l'assistance devront être regardés. Nous serons aux côtés des organisateurs, et de la Classe Imoca si elle le souhaite pour réfléchir aux évolutions possibles. En attendant, remercions et félicitons, les concurrents, leurs armateurs ou sponsors, les organisateurs, le Conseil Général de Vendée et la Ville des Sables d'Olonne, pour nous avoir offert la course à la Voile la plus extraordinaire, jamais vue.

M. Jean KERHOAS, Vice président. - Si, grâce à ses résultats sportifs sur toutes les mers du monde, et en particulier aux cinq médailles ramenées des deux derniers Jeux Olympiques, sans oublier les 3 des Jeux Handisports, notre Fédération est à juste titre connue et reconnue comme une fédération dynamique, qui réussit ce qu'elle entreprend, il est un autre pan de notre action où, au travers d'un travail de fond, par définition plus discret, moins médiatique parce que moins médiatisable, nous nous sommes au fil des ans aussi forgés une solide réputation dans le monde du sport.

Ce domaine, c'est celui que nous appelons « le Développement », à savoir développer la pratique pour le plus grand nombre, quel que soit le support pratiqué, quel qu'en soit le cadre dans lequel on découvre notre sport, qu'il soit touristique, de loisir éducatif, social; l'important pour nous c'est de donner à tous la possibilité de pratiquer la voile.

Il est vrai que nous avons, en termes d'orientation politique majeure, affirmé il ya 8 ans comme slogan, comme programme : « la FFVoile, c'est la voile, toute la voile ».

Depuis, nous n'avons cessé d'œuvrer dans ce sens : au travers de la modernisation du réseau des EFV, en faisant de nos écoles des lieux privilégiés de la découverte de l'environnement, en mettant à disposition de nos clubs des outils pour améliorer la qualité pédagogique de la voile à l'école, en soutenant, par la création d'une mission spécifique, nos associations investies dans l'accueil des publics de l'insertion, et plus récemment, en étroite collaboration avec le Département Voile Légère, en relançant le réseau d'écoles de sport.

Autant de chantiers impulsés au plan national, mais qui n'ont pu être menés à bien qu'avec le relais de nos ligues, de nos comités départementaux et d'un réseau de clubs dynamiques qui, convaincus qu'en améliorant la qualité de leurs prestations, en diversifiant leur offre pour répondre aux attentes de tous les publics, ils assuraient bien sûr le développement de leur propre structure mais aussi ils répondaient à la mission de service public qui est la leur.

Les retombées de ces actions dans l'ensemble de ces domaines sont aujourd'hui quantifiables, au travers de tableaux de bord remplis chaque année par la totalité de nos plus de 600 clubs labellisés. Nous pouvons ainsi suivre, au travers des chiffres-clés, l'évolution de notre secteur d'activité au niveau social, en nombre et type de pratiquants, mais aussi économique en termes de chiffres d'affaires et d'emplois. Ce sont ces chiffres-clés qui font apparaître l'augmentation de la diffusion de la licence enseignement, progression de 1,2 %, objectif ministériel atteint, qui s'inscrit pourtant dans le contexte difficile d'un été météorologiquement désastreux sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, et d'une concurrence accrue d'autres sports nautiques en plein développement.

Je ne doute pas que le travail mené depuis plus de 4 ans de modernisation du réseau des EFV aura largement contribué à nous permettre de conserver, et même de renforcer notre position de leader en matière d'enseignement des sports nautiques en France.

Mais, si initier des jeunes et des moins jeunes à la magie de la voile c'est bien, en faire ensuite des pratiquants réguliers, membres actifs de nos clubs, sportifs accomplis, c'est mieux.

La relance des Ecoles de Sport que nous pilotons depuis deux ans s'inscrit totalement dans ce cadre car, sans actions volontaires de notre part, il n'y a pas automatiquement et loin de là transfert de l'école au club, du stagiaire à l'adhérent.

Si nous ne mettons pas en œuvre une véritable stratégie au travers d'une offre adaptée, attractive, d'une information, d'une détection des plus motivés, nous pourrions toujours continuer à constater et à nous lamenter sur le peu de stagiaires intégrant ensuite une pratique sportive.

De toute évidence, dans ce domaine aussi, les retours que nous avons de nos clubs, de nos ligues, le confirment : les choses bougent, des initiatives sont prises, du matériel spécifique est acheté, des missions sont confiées à des cadres, des championnats de bassin sont créés ou relancés, autant d'initiatives qui expliquent peut-être le début de remontée du nombre de licenciés jeunes.

Imaginons que, par notre action concertée et conjointe, nous ayons à terme 10 % des enfants s'initiant au travers de la voile à l'école ou dans les EFV l'été, qui continuent à pratiquer dans nos clubs. Ce scénario, tout à fait plausible, est largement confirmé par l'expérience de certains de nos clubs. Le calcul est simple : c'est 50 000 nouveaux pratiquants réguliers, membres de nos clubs et licenciés de notre Fédération.

Une des caractéristiques non-exclusives de notre Département est qu'un chantier ouvert ne peut jamais être totalement refermé, peut-on en effet imaginer que, même si l'investissement est moindre aujourd'hui après 4 années de chantiers prioritaires, nous arrêterions totalement de nous occuper des EFV.

La conséquence de cet état de fait est évidemment l'effet « mille feuilles » - l'empilement de dossiers dont, tenant compte des moyens nationaux forcément limités, nous ne pouvons sortir qu'au travers d'un bon relais de nos ligues et comités départementaux.

Ces structures déconcentrées de la FFV, pour prendre le relais de certaines actions, devant elles-mêmes disposer des moyens qu'elles trouvent d'une part dans la décentralisation importante de recettes liées aux licences enseignement, mais aussi qu'elles peuvent démultiplier au travers d'un partenariat établi et conventionné avec leurs collectivités territoriales.

C'est là certainement, au regard de ce qui s'est déjà organisé sur certains territoires, une piste d'avenir, et la Fédération au niveau de son siège devra s'organiser pour soutenir, par son expertise, son poids institutionnel, les ligues dans leurs négociations et leur montage de dossiers auprès de ces collectivités.

Tout en concrétisant ce projet d'une FFVoile, structure experte et de référence de projets territoriaux de développement de la voile et au-delà du nautisme, et quitte à rajouter une couche au « mille feuilles », un autre chantier d'envergure nous attend. Il s'est en effet confirmé tout au long de l'année 2008 que la piste évoquée lors de notre précédente assemblée générale de développer une offre d'initiation et de perfectionnement spécifique pour adultes,

correspondait à une véritable attente. L'art de la manœuvre d'un bateau à voile fait partie de l'acquis et non de l'inné, et beaucoup de propriétaires ou acheteurs potentiels de petits croiseurs, et qui n'ont pas tous eu la chance d'avoir un père ou un grand-père navigateurs, sont, les études menées, l'analyse de nos partenaires comme la FIN le confirment, demandeurs de formation.

A cette attente, la Fédération, en mobilisant ses clubs volontaires, se doit de répondre de façon pertinente.

Nous ne pouvons en effet pas nous contenter de calquer pour ces publics adultes des contenus, des modes d'organisation, des supports, un type d'encadrement mis en œuvre avec succès il est vrai, mais pour un public dont la moyenne d'âge est de 15 ans.

Apporter une ou la bonne réponse à ces attentes sera aussi un moyen privilégié pour développer l'adhésion à nos clubs, multiplier nos membres, nos licenciés, et ainsi dynamiser la vie associative.

Après les études préalables, le chantier est aujourd'hui ouvert, faites-nous connaître vos initiatives dans ce domaine, et venez par votre savoir-faire, votre expérience, enrichir nos travaux.

Pour conclure dans ce domaine du développement, nous avons, à l'initiative de la F.F.V., sous l'impulsion à l'époque de Jean-Louis Monneron, engagé et depuis renforcé la collaboration, les échanges, la concertation avec les autres fédérations de sports nautiques.

A une époque où se met en place la R.G.P.P., dans un objectif de rationalisation des politiques publiques, où l'Etat voudrait réduire le nombre de fédérations, où les collectivités locales et territoriales - supports financiers majeurs de notre développement, sont fortement demandeuses de politiques coordonnées.

N'avons-nous pas à faire preuve d'ouverture ? N'avons-nous pas la nécessité, sinon l'obligation morale, de prendre des risques, d'expérimenter des mutualisations renforcées dans tous ces domaines transversaux à nos sports nautiques : les infrastructures, les formations à l'encadrement, les modes de gestion, etc.

Ce choix politique d'une nouvelle gouvernance du sport dans ses dimensions socio-économiques, doit être un de nos débats majeurs du prochain mandat.

M. Henry BACCHINI, Vice-président. - Le temps est venu de faire le bilan non seulement de cette année olympique source d'excellence, de fierté collective, de joies partagées, mais aussi de regarder avec attention les évolutions, changements qui tout au long de l'olympiade ont marqué la vie, l'organisation de l'ensemble de notre fédération au travers de toutes ses strates,

Je fais le choix le choix de traiter tout d'abord la fidélisation et le cœur de métier, ce que nous appelons « la mécanique ».

Le calendrier fédéral est consultable sur le site fédéral toute l'année par tous les publics. Il constitue un extraordinaire moyen d'information mis à jour tout au long de l'année.

Une version de saisie plus ergonomique et plus compréhensible par tous a été mise en service cette année, la FFVoile produit une version « Calendrier Fédéral » plus complète, plus lisible et plus fonctionnelle. L'inscription au calendrier et le retour des résultats sont les deux actes majeurs que chaque club doit assurer. Ces deux impératifs permettent à chacun de nos licenciés de concourir dans un cadre légal, d'avoir son résultat publié et connu de tous, ainsi que son classement annuel régional ou national mis à jour.

La baisse 14 % des épreuves de grade 4 à W démontre la volonté fédérale de clarification et de diminution des épreuves du calendrier.

Cette année aura vu le lancement du Classement National Individuel Fédéral des licenciés de la FFVoile (CNIF). Celui-ci a permis de hiérarchiser 21 781 compétiteurs licenciés de notre institution Cette forte décision de la fédération apporte des services permanents à ses licenciés et enrichit la circulation de la légitime information vers le grand public, les médias.

Cette forte décision de la fédération apporte des services permanents à ses licenciés et enrichit la circulation de la légitime information vers le grand public, les médias.

Les Classements Régionaux Individuels Fédéraux prennent en compte tous les résultats des épreuves de grade 5 courues par les licenciés dans leur ligue d'appartenance et parvenus au siège. Ces classements doivent refléter la dynamique de nos Clubs, Comités départementaux, Ligues.

En 2009, une procédure simplifiée de transmission des résultats par les clubs sera mise en service.

La FFVoile héberge sur son site 33 CNIC de Classes et 3 CNIC de séries. Le service rendu aux classes et séries est maintenu dans la continuité de la dynamique initiée dans les années 80.

Les Pratiques Compétitives Voile Légère pour les 18 ans et Plus s'organisent en deux choix de pratiques :

- la compétition en temps réel par la monotypie et jauge à restriction (box rules)

- L'intersérie en temps compensé : intersérie, dériveurs et quillards de sport, table de rating en relation avec les tables du HN : application du système Osiris. En 2009, nous avons l'objectif d'harmoniser la correspondance entre la table des catamarans et l'ensemble du système OSIRIS afin de donner l'outil simple à nos clubs pour animer des régates conviviales et de

proximité.

La fédération décerne des titres au sein de 2 typologies 2 de championnat de France : l'événement unique (le Championnat de France Dériveur Quillards de sport, catamaran) ou les « Classiques » Tour, compétitions à étapes labellisant les compétitions emblématiques et pérennes de la classe ou série concernée.

Les Pratiques Compétitives Voile légère pour les minimes et espoirs se déclinent sur une organisation maintenant comprise par tous.

La volonté de la fédération de rendre aux ligues le pouvoir et l'autorité pour animer et sélectionner les compétiteurs aux Championnats de France minimes et espoirs s'est poursuivie, d'une part par le dispositif des quotas de ligue, d'autre part par le dispositif d'invitations sous le contrôle de la commission des invitations animée par des présidents de ligue.

Le dispositif de dotation matériel aux couleurs par les partenaires FFVoile et particulièrement les « Banques Populaires » a été particulièrement apprécié par les clubs et les coureurs dotés.

Je remercie les organisateurs des championnats : Minimes à Saint Pierre de Quiberon, de la Glisse à La Rochelle, du Solitaire et Equipage à Brest, de l'Extrême Glisse à Mers (pour un total de 28 titres et un total de 1 380 participants).

L'ensemble des Championnats de France 18 ans et plus et Championnat de France des jeunes en Voile Légère décerne 45 titres et un total de 2 447 participants, ainsi que 181 participants à l'Open de France.

Nous devons regarder avec attention, les projets sportifs de nos clubs, de nos CDV et ligues. La volonté de l'existence d'une commission sportive par instance déconcentrée demeure une de nos préoccupations importantes.

L'axe des pratiques conviviales doit être un choix majeur de la prochaine mandature.

Le club local est la cellule de base de notre mouvement sportif. Le projet de construire, de partager des valeurs communes au sein d'une activité compétitive forge très souvent l'acte fondateur d'un club. Par leur engagement, les bénévoles qu'ils soient anciens sportifs ou parents motivés, s'entendent sur un projet commun. La contribution de chacun est volontaire, spontanée, mesurée, sur un moment, un événement. Elle se réalise aussi dans l'exercice de la responsabilité du dirigeant.

La sociabilité induite par nos clubs, par nos pratiques codifiées, notre sens du partage, nous différencie profondément des pratiques dites « libres » de plaisance. Il n'existe pas de compétition sous-qualifiée mais la compétition avec toute sa culture du résultat et de l'effort

bien fait.

La pratique conviviale, ouverte, entre amis, familiale, au sein du Club doit être une importante priorité du projet sportif de nos clubs. Sur un bassin de navigation, elle s'exerce avec des organisations simplifiées, une logistique de comité de course modeste, non exhaustive, en conservant le dispositif de surveillance requis.

Il nous faut utiliser sur les supports présents dans les clubs, les parcours naturels, des parcours simplifiés et les règles simplifiées : les RIR.

Les diverses formes de compétition doivent être employées, monotypie en temps réel et intersérie en temps compensé, ou en course poursuite.

Le programme et la durée des épreuves doivent être clarifiés, allégés pour que les moments de partage et de vie collective soient privilégiés et non pas tronqués par des rentrées de l'eau trop tardives.

Il nous faut insister et confirmer le Concept « les régates de l'été » sur nos clubs FFVoile, associant pratique pour tous, animation sportive et convivialité dans le club.

Nous devons privilégier les rencontres de bassin et les pratiques sur matériel fourni par la structure d'accueil, afin de diminuer notablement les déplacements et inciter le covoiturage ou l'utilisation de transports publics. L'utilisation de flottes collectives sera un moyen de limiter les coûts de l'activité.

Nous devons passer des paroles aux actes, en affirmant la prise en compte du développement durable au sein de tous nos systèmes de compétition.

Notre sport depuis 40 ans s'est très largement transformé; une grande revue nautique initialisait en 69 une *enquête vérité* sur nos pratiques, *en dériveur : le double représente 94 % de l'activité*, puis se sont développés le solitaire, le windsurf, le catamaran, la vérité s'est transformée. Nous devons toujours nous adapter aux réalités de notre temps.

Le prochain grand défi de la FFVoile pour le prochain mandat fédéral sera de s'engager dans une refonte du logiciel de classement Freg et de l'ensemble de la Mécanique afin de permettre une pérennité du système, mais aussi une production de version simplifiée à l'usage de nos clubs. Elle proposera un mode rapide de transmission des résultats.

L'ensemble de ces travaux vont mobiliser beaucoup de réflexions, de moyens humains et financiers durant la prochaine olympiade.

Il nous faudra poursuivre l'intégration des nouvelles pratiques et des nouveaux supports dans notre stratégie sportive sans dogmatisme afin de fédérer et fidéliser de nouveaux pratiquants au sein de la FFVoile.

M. Henri SAMUEL – L'activité du Département Habitable recouvre tous les aspects de notre sport, des plus jeunes aux plus âgés, des pratiquants des écoles de voile aux marins les plus expérimentés et surtout des plans d'eau intérieurs à la navigation océanique.

Notre défi est d'essayer d'apporter à chacun une activité sportive qui lui soit adaptée. Le développement de notre sport ne peut se faire qu'au sein de structures ayant un encadrement compétent et disponible. Notre rôle est de les aider à s'organiser et à se développer, tout en les faisant converger vers de grands objectifs communs, afin qu'ensemble nous puissions répondre aux grands enjeux de demain.

La pratique sportive sur bateaux habitables se faisant majoritairement en équipage, nous devons en tirer des conclusions afin de faire évoluer notre sport pour le rapprocher des sports collectifs.

Offrir à chacun de « mettre son sac à bord » sur un bateau collectif devrait être aussi naturel qu'enfiler le maillot du club pour le match de basket ou de football.

Une telle évolution nous paraît indispensable pour non seulement développer notre sport, mais tout simplement maintenir la pratique existante qui stagne face au zapping des activités de chacun, de la mobilité facilitée par le raccourcissement des distances, le moindre prix des déplacements et l'augmentation parallèle du coût d'exploitation d'un bateau individuel.

La FFVoile se doit de favoriser la mise en place de structures régionales sur l'ensemble des façades maritimes offrant à chaque licencié la possibilité de pratiquer la compétition sur un bateau collectif au sein d'une équipe.

Ceci implique :

Un financement afin de créer des flottes différenciées de monotypes répondant à une pratique sportive et ludique sur des supports permettant d'une part le perfectionnement et l'apprentissage des plus jeunes et d'autre part le développement de la pratique sportive.

La mise en place d'un calendrier prenant en compte la pratique de tous :

- des jeunes en tenant compte du rythme scolaire,
- des adultes des deux sexes durant les périodes non travaillées,
- des structures corporatives,
- et enfin, durant les jours restants, des seniors.

Un tel calendrier ayant l'avantage de rentabiliser l'utilisation de ces flottes et surtout des charges afférentes à leur exploitation.

Enfin, un tel projet aurait l'avantage d'être créateur d'emplois.

Notre Fédération, en initiant un tel projet d'orientation du sport de la Voile, s'inscrit dans un plan de développement durable. Cela devrait aussi permettre, dans le contexte économique actuel, de diminuer le coût de la pratique de notre sport tout en renforçant l'impact des investissements des collectivités, thèmes qui sont au centre des débats publics actuels et donc des préoccupations fortes pour nos élus.

Le Match Racing est la preuve vivante de l'intérêt porté par nos adhérents pour cette forme de pratique- encadrée et préorganisée.

Le circuit Match Racing français accueille un nombre important de licenciés recherchant une pratique transversale, en dehors du calendrier traditionnel des compétitions, tout en permettant de s'y aguerrir. Après un circuit de qualifications par Bassin (Manche, Atlantique et Méditerranée), les douze meilleurs équipages français se rencontrent pour une finale nationale dans les deux catégories Open et Espoirs. 2009 verra la création d'un Championnat de France Féminin de Match Racing qui se tiendra à Saint Quay Portrieux au début du mois de mai.

Notre forte implication dans les instances internationales du Match Racing et les bons résultats de l'Equipe de France de Match Racing nous a permis en 2009 d'obtenir une étape du World Match Racing Tour : circuit attributif du titre de Champion du Monde ISAF de la discipline.

Les Championnats de France Espoirs Habitable 2008 (*Glisse et Solitaire Equipage*) n'ont pas connu de progression en nombre de participants contrairement aux trois dernières années.

Notre objectif est d'inverser cette tendance par une réorganisation de cette discipline. Il est essentiel pour notre Fédération de soutenir et développer la pratique des jeunes en Habitable. La Voile Légère- semblant de plus en plus être le vecteur de l'initiation à notre sport, d'une pratique fun ou pour une élite du marchepied à l'Olympisme, inciter les jeunes à naviguer en habitable est un des moyens de les fidéliser en leur proposant des projets sportifs différents et surtout les inciter à une pratique adaptée à leur future vie professionnelle et familiale.

Pour certains, ils constitueront ainsi un vivier, tant pour le haut niveau de la pratique habitable que pour la course au large.

Le barème OSIRIS (Organisation des Systèmes d'Information des Régates Inter-Séries) fonctionne parfaitement et satisfait grandement les coureurs.

La création en 2008 d'un nouveau titre de Champion de France « Inter séries de Course Côtière », et la modification du titre de « Champion de France Habitable Transportable » en « Championnat de France de Voile des Croiseurs légers » a valorisé cette pratique. Avec l'Open de France pour la Voile Légère, ils constituent les trois grands rendez-vous de Voile Inter séries. Les adeptes de la course en temps compensé peuvent ainsi se confronter lors d'une grande

finale nationale quel que soit leur niveau de pratique sportive.

Les commissions responsables de l'ORC, Formule HN France, et Quillards de sport, ont mis en place des passerelles entre ces différents systèmes, y compris pour les voiliers de tradition et les yachts classiques.

Depuis 2008, les systèmes de handicap qui jusqu'alors coexistaient et se faisaient concurrence, sont devenus complémentaires et interactifs, permettant ainsi la réunion de tous les pratiquants d'un plan d'eau. Ceci devrait faciliter l'organisation de compétitions ouvertes à tous pour de nombreux clubs qui hébergent des pratiquants de tous horizons.

Désormais, OSIRIS gère l'ensemble des systèmes de handicaps fédéraux.

Parallèlement, la jauge Multi 2000 pour les Multicoques Habitable, créée en 2006 continue à se développer.

Il nous reste à mieux intégrer et valoriser la Voile Tradition et la Voile Classique au sein de notre Fédération.

Le Département Habitable intervient directement ou indirectement dans l'organisation de Sept Championnats de France qui réunissent un plateau de concurrents nombreux et de qualité.

Ceux-ci, avec les épreuves internationales habitables organisées en France, font l'objet d'une attention toute particulière. Leur organisation est suivie attentivement par nos cadres techniques avec les clubs organisateurs, et ceci bien en amont avant le début de l'épreuve. Ce n'est qu'à cette condition que tous les rouages d'une organisation parfaite, tant à terre que sur l'eau, pourront être assurés.

Enfin, nous soutenons également la Commission Sport en Entreprise qui organise ses propres Championnats de France en Habitable.

Dernier volet de notre activité : l'aide et l'accompagnement de nos sportifs de haut niveau pratiquant la Course en Flotte et le Match Racing.

La course en Flotte :

En Melges 24, support international de référence pour la course en flotte, il nous faut renouveler les équipages, car les meilleurs éléments sont passés sur les grands événements : Coupe America, circuit du Match Racing ou de la course océanique.

Le circuit Melges 24 est peu médiatique et difficile à financer. Par contre, le niveau de compétition garantit à ceux qui s'y consacrent un niveau d'expérience de la compétition en flotte sans équivalence. Dans la pratique, seule l'alliance de sportifs de haut niveau avec un propriétaire participant en grande partie au financement de la saison sportive permet la

participation optimum au circuit international avec une chance de réussite.

Lors du Championnat du Monde 2008 de Melges 24 à Porto Cervo (Italie), réunissant 120 bateaux, seuls deux équipages ont réussi à accrocher les italiens qui dominent largement la saison. L'équipage de Denis Infante sur Eurovoile se classe 11^{ème} et le jeune équipage de Ronan Dreano sur Côte d'Armor se classe 14^{ème}.

En 2009, le championnat d'Europe aura lieu à Hyères organisé par le COYCH et nous espérons que les équipages français seront au rendez vous en s'y préparant dès maintenant.

Le MATCH RACING

La création d'une Equipe de France de Match Racing, avec l'aide du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et la récente signature d'un partenariat avec la société AREVA, a permis à nos skippers de participer aux compétitions du World Match Racing Tour dans de très bonnes conditions et d'obtenir, en 2008, d'excellents résultats.

Quatre Français, membres de l'Equipe de France de Match Racing, se classent dans les 10 premiers du classement international ISAF de la discipline :

Sébastien Col, premier à l'issue de la finale du World Match Racing Tour en Malaisie où il décroche la 2^{ème} place, accédant au titre de « Vice-champion du Monde de Match-Racing 2008 ».

Mathieu Richard, médaille de bronze lors de la finale du World Match Racing Tour, Philippe Presti et Damien Lehl. Il faut noter que cette équipe de France remporte 4 des 9 étapes World Match Racing Tour.

Nous avons ainsi atteint notre objectif de remporter le titre de champion du monde qui nous échappait depuis 1994 où il fut remporté par Bertrand Pacé.

En Match Racing Féminin, l'année 2008 est une fois de plus aux couleurs de Claire Leroy. Solidement installée en tête du classement féminin depuis cinq ans et demi, Claire et son équipe remportent pour la deuxième année consécutive le titre de Championnes du Monde.

Le Match Racing féminin sera l'une des disciplines des Jeux Olympiques de Londres en 2012. Souhaitons dans cette perspective à nos équipages féminins de continuer dans cette voie jusqu'à cette nouvelle échéance de leur carrière sportive.

Les résultats 2008 de nos équipages de haut niveau sont très flatteurs et positionnent la France sur le plan international comme l'une des toutes premières nations de notre discipline. Croyez que notre action pour le prochain mandat s'inscrit dans la continuité de 2008, afin de contribuer à maintenir ce niveau de performance.

Ceci résume l'activité passée du Département Habitable, mais aussi de nouveaux axes de développement. Avec un nouveau mandat qui débute, celui-ci nécessitera un engagement fort de tous, afin de défendre nos valeurs et notre sport dans un contexte économique difficile. Il nous faut donc être attentifs, attractifs, vigilants et innovants pour que notre sport reste l'un des plus pratiqués en France, que ce soit sur l'eau ou virtuellement !!

M. Philippe GOUARD, Directeur Technique National. - Après avoir obtenu 2 médailles aux JO d'Athènes en 2004, la France réussit un résultat historique avec 3 médailles aux JO de Pékin en parfaite conformité avec le projet annoncé. La France est donc bien présente lors des grands rendez vous internationaux.

La subvention de l'état versée à la FFVoile par le biais de la convention d'objectifs de 2 787 K€ en 2001 a atteint en 2008 les 3617 K€, ce qui se traduit par une augmentation de plus de 30 % en 7 ans.

Le volume des cadres mis à disposition par l'Etat auprès de la FFVoile est maintenu pour atteindre à ce jour un total de 67 cadres régionaux et nationaux et 3 postes INSEP, soit un volume stable et ce malgré une conjoncture difficile.

Le ministère de la Santé et des Sports accompagne donc fortement le projet fédéral et sa stratégie sportive en matière de haut niveau.

Pour la prochaine olympiade de 2012, les bons résultats, sportifs et en termes de développement, laissent augurer un très bon accompagnement notamment financier du Ministère.

La féminisation de l'équipe des cadres (2 en 2000 portée à 7 en 2009) et l'intensification du travail de transversalité entre les différents départements/secteurs du siège associés à une réelle volonté de plus travailler en termes de projet qu'en termes d'organigramme entraînent à tous les niveaux plus d'efficacité.

Pour la prochaine olympiade à horizon 2012 voire 2016, la situation recherchée pourrait être décrite en quelques points clés :

- * Faire simple et mettre en place à tous les niveaux des CIRCUITS COURTS de décisions dans l'élaboration et le suivi des projets.

- * Ne pas vouloir systématiquement chercher à innover mais bien améliorer nos dispositifs actuels.

- * Inscrire les projets dans la durée (au minimum 8 ans) et s'y tenir.

- * Poursuivre l'automatisation des procédures/outils, fondamentaux du cœur de métier des départements/services en s'affranchissant le plus possible des imprévus et du départ à la

retraite de certains cadres.

* Se rendre encore plus disponible pour accompagner les projets, les expliciter et échanger avec l'ensemble des acteurs directement sur le terrain dans les régions.

* Systématiquement recommander la mise en place d'un fonctionnement par projet avec objectif, chemin pour y parvenir et évaluation régulière.

Pour Londres 2012, notre objectif sera d'être présents et finalistes dans toutes les séries et d'obtenir un résultat à la hauteur de nos ambitions, que nous définissons au fil de l'olympiade.

Pour le Match Racing homme, l'objectif est de devenir champion du monde.

Le Haut Niveau globalisé regroupant les différentes pratiques de la voile de l'olympisme à la course au large en passant par le Windsurf et l'Inshore doit permettre la mutualisation des moyens et l'intensification des échanges.

Dans le même temps, nous devons assurer l'avenir par intensification du travail de formation et de détection sur les publics jeunes avec notamment la création d'un collectif identifié « les Bleuets » avec comme objectif à court terme, un podium sur les championnats du monde jeunes ISAF et, à long terme, l'objectif d'alimenter les collectifs des différentes Equipes de France.

Ce travail de fond, cet investissement collectif est fondamental pour notre avenir sportif.

La poursuite du travail de détection tout au long de l'année sera intensifiée par l'identification de référents régionaux permettant de coordonner et d'animer le réseau des entraîneurs locaux en permettant de sélectionner les « jeunes à potentiel » pour participer à des stages nationaux à l'ENVSJN.

Nous devons assurer prioritairement l'intensification de l'entraînement foncier à tous les niveaux, retrouver nos fondamentaux pour seulement, dans un second temps, se confronter aux étrangers. La sélection sur des épreuves internationales « doit se mériter » et être validée après un processus de délégation fédérale.

La mise en place du projet des « parcours de l'excellence » qui succèdent aux actuelles filières d'accès au haut niveau, intégreront les différentes structures appelées « centres d'excellence sportifs » dédiées à la préparation des sportifs de haut niveau.

Ces derniers seront intégrés dans les ligues en véritable point d'appui et constitueront des centres d'entraînement foncier et techniques pour les 3 publics : Bleuets durant les week-ends et en période de vacances scolaires, les France Espoirs toute l'année, et les Equipes de France à l'année et sur les stages de regroupement nationaux.

La poursuite de la collaboration avec l'ENVSJN comme centre national de ressource majeur pour les différents collectifs par l'augmentation de stages sur site (des minimales jusqu'aux équipes de France) et l'implication des professeurs sur les actions fédérales sera confirmée.

La simplicité renforcée à tous les niveaux est une nécessité absolue et nous assurera, à tous et à toutes, le juste retour de votre engagement de tous les instants.

M. LE SECRETAIRE GENERAL - En cette dernière année de mandat, le département Vie Fédérale a poursuivi les objectifs qui lui ont été fixés en début de mandature et en particulier être une administration efficace au service de l'ensemble de notre terrain. Ce critère de performance doit s'observer au travers à la fois d'une gestion rigoureuse et de réponses efficaces aux besoins de nos dirigeants et de nos structures affiliées.

Si je tiens à débiter mon intervention par l'importance de cette rigueur de gestion, alors que, vous en conviendrez, il ne s'agit pas d'un sujet qui fait rêver l'assistance, déchaîne les passions ou attire les médias, c'est parce que le Secrétaire Général que je suis depuis 8 ans ne sait que trop que c'est avant tout grâce à cela que la FFVoile a toujours pu avoir les moyens de ses ambitions au service d'une politique dynamique.

Si je suis le garant de cette bonne gestion, elle est le résultat du sérieux des femmes et des hommes, bénévoles ou permanents, qui œuvrent au sein de la FFVoile. C'est le succès d'une équipe et si, en ce domaine, cela ne se mesure pas en nombre de médailles ou de titres de champion, nous avons d'autres indicateurs tout aussi importants'

Les économies de charges et le maintien de nos coûts de fonctionnement sont toujours une réalité et bien sûr, la Vie Fédérale apporte une forte valeur ajoutée en ce domaine eu égard à la part non négligeable du budget qu'elle représente. Tous, avons à l'esprit le nécessaire contrôle budgétaire qui permet de réguler nos dépenses en adéquation avec le budget voté.

Nous devons également être vigilants pour que notre siège fédéral reste en bon état de fonctionnement car il représente un formidable outil de travail, un lieu incontournable de nos débats au service du développement de la voile, notre ancrage dans le monde de l'entreprise, des organisations de courses et des records. Il a une valeur patrimoniale grandissante sur laquelle nos successeurs pourront s'appuyer. Nous y consacrons donc régulièrement les aménagements et les investissements nécessaires.

Enfin, si l'aspect financier est important, je crois également pouvoir dire que nos institutions fonctionnent bien et surtout s'adaptent au fil des ans afin de répondre à nos évolutions et à notre projet politique.

Notre département est également force d'actions et de propositions lorsqu'il est au service de nos clubs et de nos dirigeants, et il s'agit, je le rappelle, d'un autre objectif qui nous a été confié

en début de mandature afin de vous aider au mieux dans votre gestion quotidienne en vous mettant à disposition des outils adaptés ,

Parmi ceux-ci, je citerai entre autre, l'évolution récente de la publication de nos décisions et le fait que celles-ci sont immédiatement intégrées dans un espace dédié sur notre site Internet, permettant à chacun de connaître en temps réel les décisions qui s'imposent à tous. Là aussi, cela pourrait paraître anodin mais détrompez-vous, c'est un gain de temps évident pour la mise en action de notre politique, et c'est une démocratisation de nos décisions car tout salarié, tout dirigeant et même toute personne extérieure à la FFVoile a accès à l'information. Quel gage de transparence !

Il reste bien sûr à chacun d'entre vous de ne pas omettre de consulter très régulièrement le site de la FFVoile mais quoi de plus naturel à l'ère de l'Internet. La FFVoile vit avec son temps.

N'oublions pas non plus dans les outils développés cette année, la mise en place avec nos assureurs RC (MMA) d'un contrat d'assurance couvrant les activités de nos clubs qui ne seraient pas garanties par le contrat groupe (RC) de la FFVoile. Ce contrat facultatif permet d'éviter des doublons de garanties (puisque nous sommes tous « sur assurés » et bien souvent pour la même chose) entraînant bien sûr des règlements de cotisations inutiles mais aussi des « trous » de garantie autrement plus ennuyeux en cas de sinistre. Evidemment ce contrat est parfaitement complémentaire au contrat RC de la FFVoile

Il s'agit ni plus, ni moins de l'outil par excellence qui facilitera la vie du dirigeant dans un domaine très technique.

J'ai, par ailleurs, parfaitement conscience que nous ne pouvons nous contenter de la réalisation d'outils et que nous devons être au plus proche de nos clubs et les accompagner. Le Département Vie Fédérale, en collaboration avec la Commission Formation, a donc poursuivi le plan de formation de permanents salariés et de dirigeants bénévoles des clubs mis en place en 2007.

Ce plan a permis en 2008 de regrouper une soixantaine de clubs (élus et permanents) au siège de la FFVoile lors de sessions de formation aidant à la bonne gestion de l'activité voile. J'ajoute que nous bénéficions de l'aide importante de la branche professionnelle qui a jusqu'ici répondu intégralement à nos demandes de financement ce qui dénote de la qualité de notre dossier et l'importance de notre action.

Ce renforcement de l'Interactivité entre la Fédération et ses membres doit nous permettre à tous d'avoir une meilleure cohésion et de travailler tous ensemble pour le développement harmonieux de notre sport.

Mais une Fédération performante s'appuie également sur une structuration efficace. La relation

FFVoile/ligues et comités départementaux est incontournable et notre loi de décentralisation doit être poursuivie.

L'année 2008 n'a malheureusement pas permis de conclure les conventions entre la FFVoile et les ligues régionales, qui devaient clairement définir le rôle de chacun sur le territoire.

Il sera impératif pour ce prochain mandat de mettre en place les objectifs et obligations respectifs de la FFVoile et de ses organes déconcentrés afin de pouvoir initier une stratégie de développement harmonieux et de les présenter aux pouvoirs publics afin de leur démontrer notre cohérence d'action. La conjoncture économique difficile risque en effet de conditionner le soutien des collectivités locales à la présentation de documents présentant clairement notre stratégie; or, c'est bien le but de ces conventions que de définir les droits et obligations que nous nous fixons en vue de développer le mieux possible notre sport sur l'ensemble du territoire.

Pour aider nos ligues, nous avons continué à organiser des séminaires de formation pour leur personnel administratif salarié afin de tenter d'accentuer leur efficacité et afin de renforcer ce réseau important pour les clubs qui permet de faire remonter les problématiques rencontrées au plan local. L'interactivité entre les permanents du siège et ceux des ligues en a été considérablement renforcée au bénéfice de tous, et ces moments de rencontre et d'échange sont aujourd'hui une donnée acquise que nous allons poursuivre.

Dans le même temps, pour améliorer l'efficacité de la relation avec les ligues n'ayant pas de personnel administratif, la FFVoile a décidé d'y consacrer un personnel dédié. Cette personne aura la mission de constituer une interface entre la FFVoile et les ligues afin de rendre plus efficaces les relations de travail, la transmission de l'information et, si le besoin s'en fait sentir au niveau des ligues concernées, les aider à mener à bien leurs projets. Il faudra voir à terme si un tel service se révèle efficace mais il constitue dans notre esprit le premier pas à la nécessaire mise en place d'un personnel permanent dans toutes les ligues.

Le 3^{ème} pan de notre action Vie Fédérale doit être recherché dans le domaine de l'adhésion à la FFVoile qui doit être regardé sous l'angle de la licence et de l'affiliation.

Je rappellerai en préalable que l'adhésion représente environ 40 % de notre budget recette et que le ministère chargé des sports a fait de l'augmentation des licences un critère d'évaluation de notre politique, tout comme d'ailleurs vos interlocuteurs locaux dans le cadre des politiques territoriales.

L'augmentation des licences, vous le savez, fait donc partie de l'objectif transversal de toutes les composantes de la FFVoile, fixé en début de mandat.

Nous constatons une fois de plus une oscillation entre légère baisse et légère augmentation

selon le type de licence, ce qui dénote au global d'une stagnation observée d'ailleurs sur l'ensemble du mandat.

Nous atteignons 280 694 licences en 2008 soit seulement 930 licences de plus, loin du 1 % fixé par le ministère.

Je ne tiens néanmoins pas à être alarmiste dans mon intervention car :

* Les départements sportifs (Développement, Habitable et Voile Légère) ont œuvré pour redynamiser la pratique de notre sport dans les clubs. Les mesures qui ont été prises tant sur les supports plus « fun » que sur nos pratiques ou encore au niveau de la gradation de nos épreuves ou du classement des coureurs commencent à porter leurs fruits et devraient être confirmées dans les prochaines années. Et on le sait tous, l'augmentation de nos titres passera avant tout par cette dynamisation de la pratique.

* Il faut parler de stabilité plutôt que de baisse et nos licences jeunes repartent très légèrement à la hausse.

* La FFVoile poursuit son travail sur les expérimentations nationales ou régionales afin de les étendre en cas de succès. Elle dénote de notre volonté d'ouverture et de pragmatisme afin de trouver des solutions même si, rappelons-nous, le respect des textes statutaires et la licenciation de tous les membres reste la solution.

Dans cette optique, les récompenses accordées à nos meilleurs clubs pourvoyeurs de licence à l'occasion du top club revêtent un caractère essentiel et apprécié. Jugez plutôt 56K€ de dotations en 2008 (prix négociés) et 2 500 produits délivrés, plus de 110 clubs récompensés... Cette cérémonie est devenue un rendez-vous incontournable de l'année bien en phase avec notre volonté politique d'accroissement de nos licences et de proximité avec les acteurs locaux.

Je n'exprimerais devant vous qu'un seul regret, c'est le non-aboutissement à l'heure actuelle d'un titre plaisance et loisir, attendu sur le terrain mais dont la mise en place n'est pas sans poser problème.

L'adhésion c'est aussi l'affiliation car nous sommes avant tout une fédération de clubs.

La fédération a beaucoup fait en ce domaine en prônant en son temps l'ouverture de l'affiliation tant vers des associations nationales (Glénans, UCPA...) que des collectivités territoriales et même maintenant vers les sociétés commerciales et dernièrement des établissements nationaux (le Club Med).

Au vu des chiffres en notre possession, il faut se réjouir de cette ouverture car non seulement le nombre de ces établissements locaux augmente dont plus de la moitié sont des sociétés

commerciales mais surtout l'ensemble des établissements affiliés représente plus de 38 000 licences (toutes licences confondues) soit 13,8 %.

Et lorsque l'on voit le succès des régates virtuelles en particulier sur le dernier Vendée Globe à l'instar des rassemblements se mettant en place sur Internet au travers des sites communautaires (Daily motion, second life, facebook...), il s'agit d'un virage à ne pas manquer pour que la FFVoile représente bien toute la voile et que toutes les formes de pratiques et même celle virtuelle, s'organisent chez nous pour ensuite se retrouver sur nos plans d'eau. Ne rejetons personne et soyons au plus près des besoins de notre population.

Je terminerai mes propos par la communication qui est partie intégrante des actions du département Vie Fédérale avec un service dédié mais bien entendu entièrement transversal aux acteurs de la FFVoile.

Une de ses tâches importantes consiste à mettre en avant nos Equipes de France qui sont nos véritables ambassadeurs pour la promotion de notre sport. Valoriser nos collectifs vis-à-vis de la presse mais aussi des partenaires est un travail important qui permet de transmettre une image valorisante et dynamique de nos équipes de France mais aussi de notre sport.

En complément des actions auprès des Equipes de France, le service communication contribue à la valorisation de notre réseau de clubs. Ainsi, ce travail a permis dans le cadre des cofinancements BANQUE POPULAIRE et ORANGE, de vous proposer des gammes de produits intéressants.

Le Vendée Globe et notamment de la régates virtuelle ont remporté un succès phénoménal. Cela montre la nécessité pour la Fédération d'utiliser au mieux les nouveaux moyens de communication. A cet égard, la FFVoile a passé des accords avec le site Dailymotion, site Internet moteur (canal de diffusion apprécié par les jeunes) pour promouvoir nos activités sur le web et celles de toutes nos structures et pratiquants de la voile. Il faudra faire encore plus en ce domaine au cours du prochain mandat.

La refonte du site Internet de la FFVoile et du magazine Grand Voile a permis à la FFVoile de redynamiser et de rendre plus lisible son image et ses activités.

Enfin, la Soirée des Champions, qui a obtenu des retours médiatiques sans précédent et qui est devenue le rendez-vous incontournable du monde de la Voile lors de la Semaine du Nautic, met en avant, de manière exceptionnelle, l'ensemble de nos disciplines.

Vous le voyez une année bien chargée alliant gestion et action, clôturant un mandat maîtrisé et laissant la FFVoile sur de très bons rails à l'aube d'une nouvelle mandature où nous poursuivrons les objectifs et actions entreprises.

M. LE PRESIDENT - Nos projets politiques pour le prochain mandat :

En général et au quotidien :

- Ouverture à tous les publics et au plus grand nombre possible.
- Réunir toutes les formes de pratiques au sein d'une même fédération.
 - Gérer la Fédération dans tous ses domaines, et veiller à sa bonne santé financière.
 - Inscire toutes nos activités dans la logique du développement durable.

En particulier :

- Poursuivre et amplifier l'accueil des scolaires, des pratiquants handicapés et des jeunes en situation difficile. Dans le même temps, poursuivre la mise en place des passerelles entre les Ecoles Françaises de Voile et la Compétition de premier niveau.

Pour cela donner la priorité en nombre aux compétitions locales, de bassin, simplifier les règles de course et l'arbitrage en y intégrant les jeunes participants (formation des jeunes arbitres).

Les efforts réalisés pour la simplification des compétitions locales doivent profiter à l'ensemble de nos membres, pour la pratique de compétitions simples et ludiques favorisant la cohésion de l'ensemble de notre mouvement associatif par la participation à des projets communs.

Baisser le coût de la pratique, grâce à des solutions innovantes.

- Améliorer notre performance aux JO et dans les grandes compétitions Internationales.

Pour cela, il faut faire évoluer notre filière d'excellence et poursuivre la rénovation de notre détection.

D'autre part, nous devons afficher plus d'ambition, correspondant à nos moyens, à la place de la Voile Française dans le monde et trouver avec le CNOSF et le MSJSVA, le moyen de différencier nos ambitions (légitimes et expliquées) de l'annonce de nos médailles potentielles aux JO (une trop grande prudence limitant nos ambitions)

- Poursuivre et amplifier notre implication dans la Course au Large et Océanique.

1) Par un groupe d'arbitres dédiés et formés à cette tâche et par la commission des Directeurs de Courses.

2) Par la création de nouveaux centres d'excellence de Course au Large et leur financement.

3) Par notre implication professionnelle et rémunérée auprès des organisateurs privés.

- Réfléchir avec nos ligues, à nos découpages territoriaux et aux relations qui en découlent avec les collectivités territoriales.

Expérimenter régionalement en innovant de nouveaux concepts de distribution de nos licences, pour réduire la différence existante entre le nombre de pratiquants dans nos clubs et sur les épreuves de masse et le nombre de licenciés.

- Améliorer et sécuriser notre gestion informatique Grâce à elle automatiser le plus de tâches possibles.

Dynamiser notre communication via Internet, pour l'ensemble des supports de pratique, et particulièrement ceux utilisés par les jeunes pratiquants. Mettre en valeur l'évolution des voiliers et des pratiques vers ce qui se fait de plus moderne.

Prendre en compte l'extraordinaire « pratique virtuelle » de la Voile.

- Poursuivre notre effort de formation, bien sûr des techniciens professionnels et bénévoles, mais aussi des personnels administratifs et des dirigeants.

L'association de l'informatique, de la communication via Internet et de l'indispensable formation des utilisateurs, doit nous permettre de diffuser et de faire comprendre nos actions et nos projets à la base des clubs.

L'ensemble :

- simplification des actions
- gestion automatisée des tâches
- communication via Internet
- et formation de tous les utilisateurs

est la clé de la réussite de beaucoup de nos actions et projets.

- Poursuivre l'intégration de la commission médicale à la vie sportive de la fédération, au plus Haut Niveau et dans la vie sportive courante, en harmonie avec les services de la FFVoile.
- Enfin poursuivre notre intégration dans la vie économique de notre pays, en affiliant comme nous le permet nos statuts les sociétés commerciales s'impliquant dans la vie de la Voile, les SEM, en développant nos excellents rapports avec la Fédération des Industries Nautiques, la Fédération des Ports de Plaisance qui siègent à notre Conseil d'Administration, ainsi que notre politique de partenariats avec les Entreprises Françaises ou étrangères.

Voilà pour le futur, mais aujourd'hui ce mandat de quatre ans se termine, avec une situation générale très saine de notre association et deux très beaux succès pour notre sport, les J.O et

le Vendée Globe.

Pour cela, je tiens à remercier celles et ceux qui y ont contribué, les membres du Conseil d'Administration et l'Exécutif, le personnel privé et public pour son engagement quotidien, l'Etat pour l'aide qu'il nous apporte et la qualité du dialogue avec ses services, nos partenaires et particulièrement le Groupe des Banques Populaires, Orange et Areva pour l'aide qu'ils nous apportent et la qualité de nos relations, les collectivités locales et territoriales pour leur participation essentielle à la vie de nos associations, comités départementaux et ligues.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne année.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Je vous remercie pour votre attention.

Avez-vous des questions sur ce rapport moral du Président et du bureau exécutif ? (*Nor*)

III. Rapport financier 2008

M. TINCELIN, Trésorier. – Les résultats de l'exercice 2008 dégagent un excédent de 109 K€ avant impôt supérieur de 120 K€ à celui pris en compte dans le Budget révisé lors du Conseil d'Administration du 28 novembre 2008. Les Produits s'élèvent à 10 681 K€ pour une prévision de 10 722 K€.

Le poste « licences » d'un montant de 4 127 K€ est inférieur à la prévision de 67 K€ principalement en raison de la baisse des licences temporaires (-46 K€).

Le nombre total de licences (Adultes, Jeunes, Enseignement, Passeports Voiles Régionalisés et Temporaires) s'élèvent à 280 694 soit une hausse de 0,3 % par rapport à 2007.

Les cotisations Clubs et Cartes de Publicité sont au total de 295 K€, inférieures de 17 K€ à la prévision.

Les Produits Généraux s'élèvent à 115 K€, soit 32 K€ au-dessus de la prévision. La hausse du poste « Location Bocquillon » s'explique par l'impact de révision des loyers. Les produits financiers s'élèvent à 39 K€, soit 19 K€ au-dessus de la prévision.

Les Produits Spécifiques s'élèvent à 186 K€ et ne changent pas l'équilibre budgétaire du fait de dépenses pour un montant équivalent dans les Départements/Commissions concernés.

Les produits de la SOF sont inférieurs à la prévision de 17 K€ compensés par des charges inférieures (-20 K€).

Les produits des « Partenaires » (1 816 K€) sont identiques à la prévision à 7 K€ près. Les

« Subventions du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (MSJS) se sont élevées à 3 294 K€, soit 56 K€ au-dessus de la prévision en raison d'avenants portant sur la Recherche au bénéfice du Haut Niveau (45 K€) et du Médical (11 K€).

Les Fonds Dédiés 2007 reportés en 2008 se sont élevés à 92 K€, sachant qu'une partie sera reportée en 2009 sur les lignes Protocole et Lutte contre le Dopage (total 5 K€).

La part utilisée en 2008 des Investissements financés par les Conventions d'Objectifs, exprimée sur la ligne « Quote part d'Investissement » en termes d'amortissements a été plus élevée que prévue (438 K€ contre 390 K€) en raison d'investissements pour l'achat de Matériel plus importants que prévu effectués en 2008 tels qu'indiqués sur la ligne suivante « Subvention d'Investissement » (198 K€ contre une prévision de 104 K€).

Le total des charges s'élève à 10 572 K€.

Les dépenses du département « Vie Fédérale » se montent à 4 667 K€ et sont inférieures de 106 K€ à la prévision grâce essentiellement aux réductions de dépenses au titre :

- du fonctionnement des Institutions Fédérales (-46 K€) principalement en raison de réunions et colloques reportés sur 2009,
- de la gestion des licences (-51 K€),
- de l'Informatique (-17 K€) compensés par des achats de matériel d'un montant plus élevé,
- des honoraires de (-16 K€).

Le poste « Salaires et Charges » accuse un dépassement de 60 K€ dû à une provision de primes.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 935 K€ et sont inférieures à la prévision de 111 K€ dues principalement à un reclassement de dépenses en investissements, la différence a généré des fonds dédiés qui seront reportés sur 2009.

Le département « Habitable » a des dépenses inférieures de 11 K€ sur le poste « Temps Compensé » et le département « Voile Légère » a des charges d'un montant identique à la prévision.

La commission « Sport en Entreprise s » accuse une hausse de 39 K€ de dépenses, justifiée par des produits spécifiques équivalents.

La Semaine Olympique Française (SOF) montre des dépenses égales à 335 K€ soit un écart favorable de 20 K€. Il convient de noter que l'ensemble du budget de la SOF annexé dans les comptes de résultats montre un quasi-équilibre budgétaire compte tenu du partenariat de la

Banque Populaire, ainsi que de prestations et produits facturés à des tiers pour un montant plus élevé.

Les dépenses du département « Développement » s'élèvent à 639 K€. Elles sont inférieures de 16 K€ par rapport à la prévision dont 11 K€ feront l'objet du report sur 2009 à travers les Fonds Dédiés.

Le poste « Arbitrage et Réglementation » est en dépassement de 6 K€ principalement en raison d'achat de vêtements pour le corps arbitral qui n'avait pas été prévu.

Les dépenses des différentes « Commissions » correspondent dans l'ensemble aux prévisions, à l'exception de la ligne « Securimar » correspondant à la production d'un DVD portant sur les questions de sécurité en mer, reportée sur 2009.

Le poste Aléas d'un montant de -17 K€ favorable est principalement dû à l'ajustement du montant de TVA à récupérer sur les achats.

Les fonds dédiés MSJS pour la partie des budgets de la Convention d'Objectifs non utilisée en 2008 s'élèvent à 77 K€ et feront normalement l'objet d'un report sur 2009. Par ailleurs un report de budget sur fonds FFVoile de 16 K€ est provisionné pour tenir compte d'engagements contractuels.

L'excédent d'exploitation en 2008 s'élève à 109 K€ et compte tenu d'une provision pour impôts de 30 K€, le résultat net est de 79 K€. Cette excellente performance est à mettre au crédit de l'ensemble des responsables budgétaires qui ont su optimiser les coûts sans remettre en cause la réalisation des actions.

Il sera proposé au vote de l'Assemblée Générale d'affecter le résultat net après impôt en fonds associatifs.

Les fonds propres suite à l'affectation du résultat devant être approuvée par l'Assemblée Générale d'aujourd'hui, s'établiront de la façon suivante :

* Les fonds associatifs qui sont avant l'affectation de résultat pour 1 505 998 € et si nous rajoutons le résultat de 79 097 € : après affectation du résultat, ces fonds associatifs s'élèveront à 1 585 045 €.

Le montant des investissements s'élèvent à 454 K€ contre une prévision de 369 K€, soit un dépassement de 85 K€ provenant d'investissements supérieurs à la prévision sur la Convention d'Objectifs pour le Haut Niveau.

La trésorerie de la FFVoile était excédentaire de 947 K€ à fin décembre 2008 contre 1 095 K€ à fin 2007. Cette légère baisse de la trésorerie est principalement due à une hausse du poste clients de 272 K€, portant principalement sur les Partenaires.

Globalement, la situation financière de la Fédération s'avère saine avec un total de fonds propres de 1 691 K€ en appuyant la dotation statutaire de 106 K€.

1. Rapport du Commissaire aux comptes

M. le Commissaire aux comptes. – Avant de donner lecture de nos deux rapports qui sont normés, je tenais à remercier préalablement les élus et le personnel permanent de la fédération pour la qualité du travail que l'on a pu développer ensemble au service de la production d'une information financière de qualité et surtout transparente.

Je voulais aussi remercier mon collègue Pédro CRUZ pour son implication au quotidien et permanente qu'il consacre à la fédération.

Je vais vous faire lecture des deux rapports normés.

Le premier est relatif à l'opinion sur les comptes annuels de la FFVoile au titre de l'exercice 2008.

Mesdames, Messieurs, en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2008 sur le contrôle des comptes annuels de la FFVoile tels qu'ils sont joints au présent rapport ainsi que la justification de nos appréciations et les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Donc, trois parties :

* La première concernant l'opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit selon les normes de l'exercice professionnel applicable en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier par sondage les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels et consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et leur présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Concernant la justification des appréciations, en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimation comptable.

Votre fédération constitue des fonds dédiés sur la subvention du Ministère des Sports tels que décrits dans la note n°17 de l'annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Fédération à partir du suivi analytique et mise en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels, sur les informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport spécial sur les conventions réglementées.

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, il nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L612-5 du Code de commerce.

M. LE TRESORIER. - Avez-vous des questions sur les comptes 2008 ?

2. Approbation des comptes de l'exercice clos

Les comptes 2008 sont adoptés à l'unanimité.

3. Proposition d'affectation du résultat et de rectification des différentes réserves

Adoptée à l'unanimité

4. Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.

M. LE TRESORIER. - L'assemblée générale décide de nommer Eric TOUVENEL situé au 2 bis rue de Villiers à Levallois Perret comme commissaire aux comptes suppléant et ce jusqu'à la fin des comptes clôturant le 31 décembre 2009.

Adoptée à l'unanimité.

IV. Budget prévisionnel 2009

M. LE TRESORIER. - Cette prévision budgétaire 2009 a été approuvée par le Conseil d'administration de la FFVoile le 25 février dernier.

Le poste Licences repose sur un nombre de titres 2009 pratiquement identique à la réalisation 2008 et prend en compte les nouveaux prix votés en Conseil d'administration l'année passée. Les produits généraux et spécifiques sont en progression par rapport au dernier budget révisé de 2008 de 57 K€, principalement en raison de reports de budgets de l'année précédente. La ligne « Gestion d'Epreuves » est en baisse de 52 K€, mais d'autres projets pourront venir en complément du Tour de France à la Voile, du Tour de l'Europe et de la création du centre d'entraînement de course au large en Vendée. Les produits de Partenariats s'élèvent à 1 730 K€ sur la base des partenariats renouvelés avec Banque Populaire, Orange et Areva.

Les subventions du MSJS sont pratiquement identiques à 2008 (3 333 K€ en incluant les Fonds dédiés). La convention d'objectifs est en cours de discussion avec le Ministère et son montant définitif sera pris en compte dans la prochaine révision budgétaire lors du Conseil d'administration de juin.

Les actions 2008 non terminées de la convention d'objectifs vont faire l'objet d'un report pour un montant de 79 K€ en Fonds dédiés.

Le total du budget Produits s'élève à 10 568 K€ avec les ajustements pour tenir compte de la part des subventions d'investissements de la convention d'objectifs utilisée en 2009.

Le poste Département Vie Fédérale s'élève à 4 802 K€ soit une progression de 29 K€ par rapport au dernier budget voté en 2008.

La principale raison de cette hausse est la progression des coûts main d'œuvre (+77 K€ en raison de 2 postes supplémentaires pour la Communication et le Développement, sachant que ce 2^{ème} poste fait l'objet d'un financement externe à 50 %, ainsi que de la prise en compte des augmentations de salaires). Pratiquement tous les autres postes de dépenses de la Vie Fédérale sont en baisse en tenant compte de la très bonne performance obtenue en 2008, aussi les dépenses de communication retrouvent un niveau plus bas après les Jeux Olympiques de Pékin.

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2 905 K€ soit une baisse de -141 K€ due à la baisse des amortissements, elle-même expliquée par les amortissements de 2008 élevés en année olympique. Mais il convient de rappeler que ces montants restent provisoires dans l'attente de la détermination de la convention d'objectifs 2009 avec le Ministère.

Les budgets Habitable et Voile Légère sont en légère baisse par rapport à ceux de 2008.

Le budget de la SOF est en progression de 12 K€ à comparer aux produits en hausse de 27 K€ en raison d'inscriptions de coureurs plus nombreuses.

Le budget du « Développement » est en baisse de 23 K€ due principalement à la révision des montants de partenariats.

Le total Arbitrage et Réglementation est pratiquement inchangé par rapport à 2008, il inclut des progressions pour les actions en faveur des Jeunes Arbitres, pour l'arbitrage sur épreuves, compensées par l'impact du colloque quadri annuel tenu fin 2008.

Le total de la rubrique Divers du Budget est en très légère baisse, la ligne Securimar destinée à rassembler sur un DVD l'ensemble des informations et règles que la Commission Sécurité a mises en forme est reportée sur 2009.

Le budget Partenaires regroupe les subventions nettes aux clubs, ainsi que les différentes actions dans le cadre des accords contractés avec nos partenaires (Banque Populaire, Orange, Areva). La ligne Gestion d'Epreuves est en baisse pour refléter la baisse constatée dans les Produits.

Finalement, le budget montre un équilibre entre produits et charges.

Le budget Investissement s'élève à 297 K€ en incluant le remboursement des deux emprunts destinés au financement du siège fédéral. Ce budget d'investissement est en baisse par rapport à 2008, le Haut Niveau décroît mais il convient encore de rappeler que la convention d'objectifs n'est pas définitive, baisse aussi de l'informatique car l'ensemble du matériel a été renouvelé à fin 2008. Il convient de mentionner dans ce budget la prise de participation dans le capital de la SVIF, agence de voyage appartenant à plusieurs fédérations sportives. Le montant de cette participation s'élève à 19,2 K€ et il devra faire l'objet d'une approbation spécifique de l'AG, point inclus dans l'ordre du jour.

Avez-vous des questions ? (Non)

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

V. Intervention sur la Formation, l'Arbitrage et le Médical

1. La Formation

M. Michel DUCLOT, responsable de la commission Formation. – Je suis chargé de vous faire un petit bilan rapide des nouveautés pour ce qui concerne la formation, le diplôme, certificat et qualification fédérale.

Pour faciliter vos mémoires, un document qui résume cette intervention.

Jean-Pierre CHAMPION, dans son rapport moral a fait état des difficultés que nous avons eues pour la mise en place du nouveau diplôme qui permet la rémunération de façon saisonnière qui s'est déroulé pendant tout le mandat, c'est-à-dire un peu plus de quatre ans. Cela a commencé même avant le mandat.

Le 27 août 2007, le monitorat homologué FFVoile s'est éteint. C'était la loi de 2002 qui a provoqué une difficulté pour les clubs, en particulier qui ne pouvaient plus rémunérer les

moniteurs. Pendant un peu plus de quatre ans nous avons travaillé et, finalement, on a réussi à mettre en place l'Assistant Moniteur Voile qui est une qualification professionnelle. Ce n'est plus un diplôme qui appartient à la FFVoile, mais il appartient de façon conjointe à la CPNEF et à la FFVoile qui permet la rémunération. C'est quelque chose d'important puisque les clubs peuvent continuer leurs activités avec des moniteurs rémunérés.

Parallèlement, nous avons maintenu un diplôme de moniteur FFVoile qui est un diplôme bénévole. Cela a été à la demande de certaines associations pour que les gens puissent avoir les qualifications, en particulier en termes de sécurité et puissent encadrer sans difficultés. Au cours du second semestre, dans la période transitoire certaines personnes qui ne pouvaient pas avoir, pour différentes raisons, essentiellement administratives le diplôme d'AMV, se sont vu décerner le diplôme de moniteur de la FFVoile et des gens ne voulaient pas le diplôme d'AMV qui ont eu l'autre diplôme. C'est quelque chose d'important.

Sur ce transparent, vous avez une image qui vous montre ce qu'est ce certificat de qualification professionnelle d'Assistant Moniteur Voile. C'est un diplôme qui a été fait pour qu'il soit difficilement falsifiable car, dans toute l'Europe, tous les titres et diplômes sont soumis à des pressions. Le nombre de faux diplômes était important. Je pense qu'il était important pour vous d'en voir un. Si, dans l'année à venir, vous embauchez des gens qui ont ce diplôme, vous verrez ce qu'il est.

On va voir les diplômes au service de l'enseignement et de la performance pour le développement sportif des clubs. C'est une mission fondamentale pour vous, les représentants des clubs, qui sont les membres de la FFVoile. Les anciens diplômes d'entraîneur qui doivent avoir plus de 30 ans, l'entraîneur fédéral, 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré, ont été supprimés et sont remplacés par un diplôme d'entraîneur FFVoile qui est délivré par la Fédération et qui ont donc un diplôme de la fédération. Les gens qui ont ce diplôme peuvent être rémunérés s'ils sont titulaires d'un autre diplôme rémunérable. Les diplômes rémunérables sont l'Assistant Moniteur Voile ou les diplômes d'Etat. Dans le nouveau langage, les diplômes d'Etat ce ne sont pas seulement les diplômes du Ministère chargé des sports, mais également les ministères de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Ces trois diplômes ont été remplacés essentiellement par un diplôme délivré par la Fédération. Pour avoir une souplesse et une efficacité plus grande, nous avons créé une fonction d'Animateur Sportif de Club (ASC). Le club, ou le président du club, qui reconnaît que cette personne a des compétences dans tel ou tel domaine, le nomme Animateur Sportif de Club. Cela peut être sur l'eau mais aussi emmener les jeunes en déplacement. Henry BACCHINI l'a expliqué, pour essayer de diminuer les coûts de transport, les transports collectifs. C'est un outil pour les clubs qui devraient vous faciliter.

On va approfondir les fonctions d'encadrement du club pour aider le club dans son développement et essayer de valoriser le bénévole. C'est quelque chose d'assez difficile, parce que la génération qui vient de passer a plutôt eu tendance à être une génération consumiste et non pas une génération qui avait tendance à donner pour la collectivité.

Les fonctions d'aide moniteur, d'aide entraîneur, de jeune arbitre sont définies et attribuées par le club pour son fonctionnement.

Les aides moniteurs et entraîneurs : Il est possible d'avoir cette fonction à partir de l'âge de 16 ans. Encore faut-il avoir l'autorisation parentale car les jeunes sont mineurs. Pour les jeunes arbitres, c'est 14 ans. On a eu une discussion au niveau du Conseil d'administration pour voir s'il était pertinent ou pas d'avoir deux catégories d'âge mais finalement c'est ce qui a été retenu. Ce sont des outils qui devraient être des aides au développement du bénévolat et le pied à l'étrier pour l'encadrement qu'il soit bénévole ou professionnelle.

La dernière partie, ce sont les diplômes délivrés par l'Etat. Là, vous avez deux Ministères, le Ministère des sports. Les brevets d'Etat 1^{er} et 2^{ème} degré, je les ai rayés. En fait, ils ne sont pas encore totalement disparus, mais il y a déjà beaucoup de direction régionale qui ne veulent plus mettre en place. A 2011, normalement, cela n'existera plus. Le brevet d'Etat 1^{er} degré, le Ministère des sports n'en parle pas parce qu'il n'en délivre pas ou très peu. On ne sait pas quand il disparaîtra. Probablement, qu'il sera amené à disparaître car une nouvelle loi permet aux gens diplômés du Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (licence ou master) dans des activités physiques et sportives, des spécialités liées à l'entraînement au profession du nautisme, ces licence ou master peuvent avoir un supplément au diplôme permettant la rémunération. Ceux que l'on appelle classiquement les profs de gym issus des STAPS ne peuvent pas encadrer certains sports comme la voile ou le ski. Maintenant, avec le supplément au diplôme, ils pourront le faire de façon rémunérée, et la Fédération a fait savoir aux universités, qui ont des départements d'activités physiques et sportives, qu'elle était prête à contribuer à aider pour la définition et l'attribution de ces suppléments au diplôme.

Enfin, c'est la formation prévue pour acquérir ou renforcer des compétences. Le Secrétaire Général, Jean-Claude MERIC, l'a déjà un peu évoqué dans son rapport moral. Il y a les formations pour les chefs de projet, l'encadrement fédéral, que ce soit l'autorité nationale ou les ligues, les fédérations que l'on appelle « vie fédérale » pour les permanents des ligues. Enfin, les formations de directeur de club pour l'encadrement des clubs. La cohérence que nous avons essayé de mettre en place au cours de cette année, c'est quelque chose qui soit un peu plus lisible. Il existe actuellement 19 diplômes ou qualifications rémunérables pour l'encadrement de la voile. On essaie de faire une simplification. Au cours de ce mandat, nous avons eu la possibilité de travailler au niveau européen pour l'encadrement. Finalement, on a vu que certains pays comme l'Italie n'avaient aucune règle pour l'encadrement ; d'autres comme la

France au contraire a été le plus compliqué. Il faut essayer au cours des années à venir avoir quelque chose qui soit efficace d'une part et beaucoup plus simple. Là, la réflexion sera nécessaire. La Fédération toute seule ne peut pas tout faire, car elle est soumise à la réglementation française et avant que la réglementation européenne soit mise en place, on aura encore du temps.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Avez-vous des questions ? (Non)

2. L'arbitrage

M. PEYRAS, responsable de la Commission Centrale d'Arbitrage . - La Commission Centrale d'Arbitrage, pour ce qui concerne les arbitres nationaux et régionaux, comporte 1 300 arbitres. On dépasserait les 2 000 en ajoutant les arbitres de clubs. 10 % des arbitres sont des femmes.

Au niveau national :

* 45 % de comités de course

* 27 % des juges

* 2 % des juges expression

* 36 umpires

* 43 jaugeurs fédéraux

Pour ce qui concerne l'évolution du nombre d'arbitres, après une baisse en 2007, on constate une augmentation sensible en 2008.

Des désignations sur 520 compétitions de grade 4 à W.

1 300 arbitres sont désignés pour soit plus de 6 700 journées d'arbitrage.

Pour cela a été mis en place un logiciel enregistrant les vœux des arbitres et des clubs et permettant de notifier aux différents acteurs d'une épreuve les désignations de l'équipe d'arbitrage sur une compétition.

Ce logiciel sera étendu cette année au niveau régional comme demandé par de nombreuses ligues.

Le renouvellement des arbitres se fait normalement. La moyenne d'âges 57, 56, 51 et 39. C'est en légère baisse, mais il y a des progrès à faire.

L'arbitrage est direct sur l'eau en particulier la règle de 42 sur les moyens de propulsion, avec l'analyse en public des situations sur l'eau après les courses du jour sur le championnat de France Minimales en particulier. L'élaboration des critères de jugement pour les compétitions d'expression pour les vagues.

Des actions favorisant la compréhension des règles par les jeunes coureurs, soit des jeux sur les règles de course à la voile, des instructions publiques des réclamations, règles d'introduction à la régata pour un apprentissage plus rapide des règles de course à la voile et pour faciliter l'animation sportive des clubs.

Enfin, la création d'une fonction de jeune arbitre à partir de 14 ans qui démarrera cette année et, bien entendu, les conventions d'arbitrage, la possibilité de rémunération des arbitres sur les épreuves professionnelles.

Pour ce qui concerne la formation des temps libres, une harmonisation des formations régionales, un séminaire annuel par catégorie d'arbitres, le colloque quadri-annuel pour les nouvelles règles de course à la voile.

Pour l'information des arbitres : le rappel général envoyé aux arbitres régionaux, nationaux et internationaux dans sa nouvelle présentation, la lettre d'information aux arbitres six fois par an. Mais aussi une partie arbitrage sur le site fédéral plus claire et plus complète.

Enfin, la clef USB de l'arbitre qui permet d'avoir sur soi toute la documentation nécessaire à un arbitre sur une épreuve.

Il y a la traduction des règles de course dans une nouvelle présentation que vous avez tous, je pense, appréciée.

Je terminerai, car je considère la devise de l'arbitrage de notre fédération : compétence et adaptabilité et pour chacun des arbitres individuellement compétence, rigueur et discipline.

Je voudrais remercier tous ceux qui m'ont aidé pendant ces longues années en tant que président de la commission centrale d'arbitrage, les clubs, les CDVoile, les ligues, les organisateurs et bien sûr le Conseil d'administration, le Bureau exécutif mais aussi les quatre fédéraux et tout le personnel fédéral et, bien entendu, les membres de la commission centrale d'arbitrage.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Avez-vous des questions ? (Non)

3. Le médical

M. ROUSSANGE, responsable de la Commission Médicale. – Les missions principales d'une commission médicale, c'est d'abord d'élaborer un règlement médical arrêté par le Conseil d'administration, appliquer la législation qui était dictée par l'Etat. Là, on est un peu tenu par les deux mains de faire la promotion de toute action dans le domaine de la recherche au niveau médical et également d'assurer l'encadrement médical des stages nationaux ainsi que le suivi médical des sportifs de haut niveau et espoirs (inscrits sur les listes ministérielles).

Ce qui s'est passé pendant les quatre ans, tout d'abord au niveau du suivi médical réglementaire, ce fameux suivi qui est réalisé par les sportifs de haut niveau, les espoirs :

* En 2005, ils ont réalisé et nous avons reçu 1 387 examens.

* En 2006, 1 764 examens.

* En 2007, 3 321 examens.

* En 2008, 2 910 examens médicaux et paramédicaux.

En quatre ans, ce sont quand même 9 382 examens qui ont été lus et vérifiés par le médecin coordonnateur qui est le docteur CASTAGNA qui vous présentera cet après-midi les choses sur l'année 2008.

Ce petit diagramme vous permet de voir qu'au sein de la fédération, en début de mandature, on était un peu bas, et on arrive en fin de mandature à avoir un peu augmenter, voire même beaucoup augmenter le nombre de sportifs qui ont effectué la totalité de leurs examens au cours des deux dernières années avec une marche importante entre 2006 et 2007.

Au niveau des projets de recherche, ils ont été menés pendant ces quatre années avec la participation de l'institut de médecine naval du service de santé des armées qui est à Toulon.

Une première étude a été menée sur la mesure de l'aptitude visuelle des membres de l'équipe de France de voile olympique et cette étude a débouché sur la fourniture de 27 paires de lunettes. On s'est aperçu que certains ne savaient pas qu'ils avaient des problèmes au niveau de leur vision.

La deuxième étude, qui a été commandée par l'ISAF, a été effectuée sur la SOF et menée sur des compétiteurs de RSX. Il y a eu 28 coureurs également huit nationalités qui ont été évaluées sur l'accumulation de la fatigue avec l'augmentation du nombre de courses en voile olympique.

La troisième étude a été menée sur les spécificités du plan d'eau et climatiques du site de Qingdao, avec les conséquences sur les organismes en particulier des véliplanchistes. Durant les jeux, il n'y a pas eu vraiment les conditions que l'on rencontrait habituellement sur le plan d'eau de Qingdao.

Cette troisième étude a débouché sur la quatrième qui était l'étude pour réaliser des gilets pour protéger contre l'hyperthermie d'effort, que l'on risquait au cours de ces jeux à Pékin.

Au niveau du suivi médical de l'équipe de France de voile olympique, en 2005, ce sont 242 journées qui ont été consacrées, 49 par les médecins et 193 par les kinés. En 2006, 413 journées de suivi, 64 par les médecins et 349 par les kinés. En 2007, 511 journées, 97 par les médecins et 414 par les kinés. En 2008, 327 journées, 53 par les médecins et 274 par les kinés. Les différences sont dues principalement au site et à l'éclatement parfois, voire très souvent, des différents championnats. En 2008, c'est l'année olympique et, en général, on s'arrête après les Jeux olympiques pour se reposer un peu.

Les travaux de la commission ont été l'élaboration et l'approbation par le Conseil d'administration des règles de fonctionnement de la commission médicale.

Le deuxième point important a été l'élaboration, et cela s'est fait avec les techniciens sportifs et approuvé par le Conseil d'administration des règles de surclassement. Au cours des dernières années, il y a 170 demandes de surclassement qui ont été reçues à la Fédération et accordées. Pour tout le monde, sachez que depuis le 25 février, et vous avez les détails sur le site au niveau médical, les règles ont été modifiées et non pas les règles de surclassement en tant que telles. Comme les tranches d'âge de pratique de certains supports ont été augmentées par le secteur sportif, bien évidemment, les règles de surclassement ont changé. Cela veut dire que certains sportifs qui devaient le demander n'en ont plus besoin aujourd'hui.

La dernière chose qui a été longue à élaborer, ce sont les règles spécifiques d'aptitude pour la course au large en solitaire et en double. Donc, cela a été deux ans de travail avec les techniciens. Le médical collabore avec les techniciens sportifs. C'est l'objet d'une annexe spécifique qui détermine les critères d'aptitude physique principalement mais un peu aussi médicale pour ces courses au large. Ce sont les courses qui doivent respecter les Règles Spéciales Offshore 01 et partiellement 2.

Souvenez-vous quand même, car on est trop souvent mal compris parce que peut-être que l'on ne communique pas très bien, mais ce n'est pas notre job, la médecine fédérale est une médecine de prévention, c'est-à-dire qu'elle est là non pas pour sanctionner, pas vraiment pour soigner, mais pour éviter que vous vous fassiez mal et que votre santé se dégrade au fur et à mesure que vous pratiquez le sport de la voile.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Avez-vous des questions ? (Non)

VI. Point sur les Jeux Olympiques et projection du film « les 3 médaillés de Pékin 2008 »

(Projection du film)...

M. LE DTN. – Nous vous présentons avec Claire un diaporama pour situer la France aujourd'hui dans le contexte de l'olympisme des autres nations.

- 3 médailles aux Jeux Olympiques de Pékin
- 2 médailles aux Jeux Paralympiques de Pékin
- 1 médaille d'argent aux World Match Racing Tour

JO Pékin 2008

11 représentants français sur les 11 séries aux JO (100 %)

8 finalistes prévus (87,5 %)

• 7 séries finalistes: laser F, laser H, Star, Yngling, RSX H, Finn, 470 H.

Mme FOUNTAINE, Directrice des Equipes. – A travers ce film, vous avez vu une équipe soudée avec les excellents résultats des trois médaillés.

3 médailles prévues (100 %)

- Julien Bontemps: médaille d'argent - (RSX H)
- Guillaume Florent: médaille de bronze - Solitaire Homme (Finn)
- Nicolas Charbonnier - Olivier Bausset: médaille de bronze (470 H)

2 médailles aux Jeux Paralympiques prévues (100 %)

- Damien Seguin: médaille d'argent - 2.4
- Bruno Jourden, Hervé Iarhant, Nicolas Vimont-Vicary : médaille d'argent - Sonar

Une équipe très soudée, trois médailles et un résultat pour certains très prometteurs pour la suite et l'olympiade à venir.

(Présentation du diaporama)...

M. LE DTN. – Pour finir, je voudrais dire qu'en huit ans à nos côtés, si les résultats sont à ce niveau, c'est grâce à Claire et à l'équipe que l'on a faite avec l'ensemble des entraîneurs. Je tenais publiquement à la remercier chaleureusement pour le travail effectué et surtout le fait

qu'en huit ans, nous n'avons pas eu l'ombre d'un problème.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Merci à Claire et Philippe ainsi qu'à tous nos athlètes qui nous ont fait rêver, et qui ont brillé sur les plans d'eau du monde.

(A 10 heures 30, il y avait 123 présents et 107 802 voix, donc le quorum est largement atteint).

VII. Remise des médailles d'or

M. LE PRESIDENT. – Cette année, nous avons décidé d'honorer plusieurs personnes. Tout d'abord nos médaillés olympiques, Julien BONTEMPS, Olivier BAUSSET, Nicolas CHARBONNIER et Guillaume FLORENT.

Seul Guillaume est là. Julien et Nicolas ont été retenus par leurs obligations professionnelles. Ils sont sur l'eau à cette heure-ci en train de pomper pour les uns, régler pour les autres ; en tout cas de s'entraîner. Bien évidemment, on leur a donné la priorité, bien que l'on aurait été très heureux de les voir, à leur entraînement puisque leur objectif principal est d'être à nouveau présent en 2012 dans des eaux qui ne sont pas forcément amicales pour ramener de nouveau à la France les médailles attendues encore plus et encore mieux. Guillaume est là et nous aurons donc le plaisir de le récompenser de fait.

Puis, deux autres qui sont nos dirigeants : Noël VILLEROT et Daniel BOUCHARD

Je vais d'abord appeler Daniel BOUCHARD à mes côtés.

Né le 13 Mars 1932, Daniel BOUCHARD a été salarié chez THOMSOM de 1955 à 1993 après avoir exercé plusieurs métiers (technicien, chef de laboratoire, ingénieur chef d'affaire, ingénieur commercial, ingénieur chef d'un service de gestion) au sein de cette même entreprise.

Licencié depuis 1963 dans un club fédéral, et actuellement au club de Viry Chatillon, Daniel BOUCHARD est rapidement devenu dirigeant au sein de différentes structures:

Toute d'abord, président d'un club corporatif pendant 10 ans (Union Sportive Thomson Radar pour le citer), puis Secrétaire Général du CDVOILE 91 durant 15 ans, ancien membre du comité directeur de la Ligue Ile de France, et responsable de la Formation à la ligue Ile de France depuis 1993, mais aussi animateur développement et commission sportive à la ligue Ile de France. Daniel BOUCHARD est formateur habilité de la FFVoile pour la formation des moniteurs, des entraîneurs et des arbitres. Ce cumul n'est pas très fréquent. Il a notamment permis à la ligue Ile de France de figurer parmi les précurseurs des transversalités entre ces différentes formations.

Il ne faut pas oublier son expérience sportive, que soit dans le football, le volley-ball, et bien sûr la voile en 420 et 470 de 1963 à 1982, en planche à voile Open de 1989 à 1993 et comme chef de bord en croisière de 1975 à 1983

Il a aussi été co-créateur et membre de l'équipe pédagogique du Centre de Formation francilien des sports nautiques.

Il faut aussi souligner les nombreuses qualifications obtenues par Daniel :

- * Arbitre régional comité de course
- * Arbitre régional comité de réclamation
- * Moniteur de voile
- * Entraîneur 1^{er} degré
- * Formateur (moniteur, entraîneur, arbitre), formateur de formateur (moniteur)

Mais aussi :

* Accompagnateur VAE de niveau 1 et Certificateur BP JEPS du Ministère chargé des sports.

Daniel a contribué aux formations des dirigeants initiées par la FFVoile depuis l'année 2000. Il est membre du conseil de perfectionnement et des formations de la FFVoile depuis sa création et y siège au titre de dirigeant de club et de ligue.

C'est pour la qualité de son implication et la permanence de son engagement pour le sport de la voile, principalement sur l'île de France que j'ai souhaité honorer ici devant vous Daniel BOUCHARD et lui remettre la médaille d'or de la FFVoile.

M. BOUCHARD. – Merci beaucoup. Je suis vraiment ému. Cette médaille, c'était pendant mon chemin de vie fédérale. J'ai rencontré beaucoup de monde et je voudrais les associer à cette médaille. Bien sûr, je ne vais pas pouvoir nommer tout le monde.

Je voudrais tout de même en citer quelques-uns bien que ce soit un exercice périlleux, en particulier :

* Pierre TOUREAU et Raymond AULNETTE, deux présidents de la ligue Ile de France qui se sont impliqués à la FFVoile.

* Roger COUSTILLET exceptionnel et mon ami Patrick GERODIAS, deux arbitres.

* Jean-François TALON avec lequel je travaille et un tout jeune Benoit CRESSENT.

J'ai beaucoup travaillé pour la formation avec Michel DUCLOT qui m'a supporté durant un certain nombre d'années, et beaucoup de formateurs :

André ZEITLER et Jacques SAURY, anciens professeurs de l'école nationale de voile et des sports nautiques. Ensuite, Christian TARGET et Jacques CATHELINÉAU.

Philippe DELHAYE et Sylvie LASSEAUX, etc.

J'ai eu la chance d'avoir beaucoup d'amis.

Comme je suis un ardent défenseur du travail politique et solidaire, à travers toutes ces années, j'ai pu estimer la richesse intellectuelle et la diversité de notre fédération. C'est vraiment exceptionnel.

Ceci dit, Président, j'ai un problème car j'ai atteint mes annuités fédérales. Normalement, je peux prétendre à une retraite fédérale, mais malgré tout j'aimerais continuer un peu pour travailler en particulier pour le développement. Je ne sais pas si vous êtes d'accord pour que je continue.

M. LE PRESIDENT. – Dans le cadre de la RGPF (Réforme Générale des Politiques Fédérales), vous êtes prié de poursuivre votre œuvre.

J'appelle à mes côtés M. Noël VILLEROT, né, cela ne s'invente pas, un 24 décembre 1933 !

Noël a fait sa carrière chez EDF qu'il a débuté en 1957 pour la finir en 1988 comme responsable de la formation des travaux de sous tension dans le Sud Est de la France.

Noël fait partie de ces bénévoles qui donne de leur temps sans compter et cela depuis de très nombreuses années, ce qui l'a amené à tous les échelons du bénévolat dans notre sport. Pour cela, je vais vous décrire ce parcours exemplaire.

Il a tout d'abord commencé comme responsable technique de club de 1969 à 1972, puis moniteur de voile bénévole au Club Nautique Esparron sur Verdon de 1970 à 1995, club qu'il a d'ailleurs fondé.

Il prend la présidence de ce club de 1975 à 1978.

Il a d'ailleurs aussi été co-fondateur de plusieurs clubs dans le département des Alpes de Hautes Provence.

Anecdote dans ce parcours studieux de bénévole : Noël gagne en 470 la première régates organisée sur le Lac de Ste Croix.

Quel talent !

Logiquement, Noël prend la présidence du CDVoile de ce département en 1978, présidence qu'il conservera jusqu'en 1992. Toutefois, il continue d'assurer bénévolement l'entraînement des jeunes de son club de 1983 à 1992.

Régionalement, il lance en 1980 l'ASB.

Il intègre la ligue Alpes Provence, en 1983 comme membre du comité directeur où il assure tour à tour, la responsabilité de la Commission Sportive, du Développement et de la Formation (responsabilités qu'il assure encore actuellement). Il prendra logiquement la fonction de Secrétaire Général de la ligue de 1997 à 2004. A ce titre, il veille et assure le suivi de l'ensemble des clubs de la ligue, que ce soit sur le plan statutaire, sur le plan des licences et plus particulièrement des PVR et pour cela il n'hésite pas à prendre son balluchon de pèlerin pour assurer des tournées et des déplacements en grand nombre sur la région Alpes Provence pour visiter les clubs. Dans ce domaine, son engagement va jusqu'à la saisie et la vérification de toutes les licences enseignement délivrées sur la ligue.

Mais toutes ces tâches ne suffisent pas, il assume aussi les formations de moniteurs, d'entraîneurs de sa ligue.

Eventuellement, quand il lui reste du temps, il officie comme comité de course et jury régional de 1972 à 2000 et comme jugeur planche à voile de 1983 à 2000.

Parallèlement, il devient membre du comité directeur de la FFVoile de 1995 à 2004. Dans cette spirale logique, il devient secrétaire général adjoint de la FFVoile de 2000 à ce jour. Noël ne s'est pas ménagé non plus dans ce rôle en aidant par exemple le Département de la Vie Fédérale, à la réalisation du premier Guide des minimas, grâce à son expérience de « terrain ». Par son expérience utile pour le niveau national, Noël a été un précieux conseiller. Il a un talent naturel de modérateur.

C'est pour toutes ses raisons, et son engagement sans faille pour le sport de la voile à tous les niveaux, et principalement sur la ligue Alpes Provence, que j'ai souhaité honorer Noël VILLEROT et lui remettre, ici devant vous, la médaille d'or de la FFVoile.

M. VILLEROT. – Merci pour tous ces éloges, j'en suis tout bouleversé.

Je ne pense pas mériter une telle distinction, il y a dans cette salle et ailleurs bien des personnes qui la méritent bien plus que moi.

En fait, tout ce que j'ai pu faire pour la voile, je ne l'ai fait que par intérêt. Parce que je ne voulais pas rester inactif à ma retraite, parce que j'aime travailler en équipe, parce que j'aime aider à construire quelque chose, parce que je n'ose pas dire non, ou tout au moins quand je le dis ce n'est pas pour refuser une responsabilité ou un travail, mais pour donner un avis contraire

Je me suis dit que si vous aviez pensé que je devais aujourd'hui être à l'honneur, je le devais à tout ceux qui ont su me motiver, m'aider, me supporter et que pour eux je devais aujourd'hui prendre la parole.

Ma motivation n'est due qu'à une suite de rencontres avec des personnes qui, probablement sans y penser, ont déclenché une suite de d'orientations qui m'a amené ici aujourd'hui.

Tout a commencé dans les années 60 :

Un moniteur bénévole m'a appris que la voile était un sport différent des autres et m'a transmis sa passion, plus que sa technique.

Les amis du club qui m'ont donné la responsabilité de l'école de voile et qui m'ont poussé vers le monitorat.

Les cadres techniques fédéraux : La, il ne faudrait pas que j'en oublie trop. Je ne vais citer que ceux qui ont été à l'origine de ma vocation.

Michel ZOUG qui m'a aidé à devenir formateur et m'a aiguillé vers l'école de sport.

Guy DEVAUX qui m'a poussé à mettre en place un plan ASB pour mon département.

Dominique MENGUAL qui m'a entraîné dans le sillage du développement.

François GRAVIER qui m'a persuadé de me présenter au comité directeur de la Fédération.

Et ensuite, tous ceux que j'ai côtoyés à la fédération, au développement, à la formation, au sportif, à peu près tous, et je n'ai jamais eu autant de satisfaction que de travailler avec eux, si je devais les nommer il faudrait que je prenne l'organigramme technique des années 1980 à 2008 et que je vous les cite tous

Les dirigeants de la Fédération

Que ce soit au développement, à la formation ou à la vie fédérale, je n'ai eu que des personnes comme Georges MANFREDI, Michel DUCLOT, Jacques SIMON, Jean KERHOAS, Jean-Claude MERIC, qui m'ont supporté et ont su me faire confiance pour les aider sur une quantité de sujets ou je n'ai fait que faire travailler les autres, me contentant de faire la synthèse de leurs élucubrations. Ce sont ces autres qui ont été la source de production de mes propositions à la fédération.

Tous les membres du Comité directeur de cette époque, ont été pour moi des modèles, souvent des exemples.

Je ne voudrais pas oublier à ce moment les salariés de la fédération, Eric, Sophie, Virginie, Bernard, Emmanuelle, Muriel, plus ceux et celles dont je ne me souviens plus les noms, l'âge

faisant ses ravages

Je n'aurais rien fait non plus sans le soutien des présidents de ligue, qui ont accepté mes points de vue, quelquefois différents des leurs, qui auraient pu freiner mes projets et qui ne l'ont pas fait. Jean-Marie BONNAMOUR, Bernard CHABLE et Denis REBUFAT.

Les salariés de la ligue : Là, j'ai eu vraiment du plaisir à travailler avec eux, une majorité de femmes, mais il est vrai que, sans ces petites mains, nous ne sommes rien.

Et j'en viens maintenant à ceux, qui ont été ma principale source de motivation.

Ce sont tous les dirigeants, les bénévoles et les salariés des clubs et des CDVoile de la ligue Alpes Provence.

Ce sont eux qui par leur contact, leurs questions, leurs problèmes m'ont poussé à apprendre à devenir porteur de leur message, auprès de la fédération, et c'est en leur nom que j'ai pris la parole aujourd'hui.

Enfin, il ne faudrait pas que j'oublie mon deuxième moi, mon épouse. On ne nous appelle pas les Noëls pour rien.

Quand la maison est pleine de cartons de passeports et de licences, quand il faut relire un texte ou des courriers, quand il faut rendre visite à un club, quand il faut saisir les licences enseignement, non seulement elle ne proteste jamais, enfin presque, mais fait sa part de travail. Rien que la saisie des licences enseignement lui prend 3 mois par an depuis 11 ans

Elle a même accepté de se présenter, au Comité directeur de la ligue, comme Secrétaire Générale et à diverses fonctions, pour m'accompagner à toutes nos réunions souvent tardives.

Voilà, quand je vous dis que le mérite n'est pas le mien, mais celui de tout un monde, je vous le confirme en espérant que d'autres cadres techniques, d'autres dirigeants, sauront motiver d'autres bénévoles pour que cela continue.

Qui que vous soyez, devenez les promoteurs du bénévolat et merci de m'avoir si longuement écouté.

M. LE PRESIDENT. – J'appelle Guillaume FLORENT, né le 13 octobre 1973 du Yacht Club de Dunkerque.

Il est du Nord et moi aussi. Je l'ai connu quand j'étais jeune président de ligue et lui un très jeune coureur en Optimist. Il a commencé jeune avec pour entraîneur son supporter, son père Michel, également très supporté par sa maman.

Ceci étant, c'est un coureur particulier puisqu'il a réussi le double projet, c'est-à-dire celui de la voile de haut niveau et celui des études.

Guillaume est un ingénieur brillant qui a réussi sa carrière universitaire et de grandes écoles parfaitement. Il a aussi réussi sa carrière sportive. Il a fait de nombreuses compétitions en Optimist. Il avait déjà un caractère bien trempé, certains s'en souviennent. Ensuite en Laser. Autour de cela, il est allé trois fois aux Jeux olympiques, Une première fois à Atlanta en 96 ; en 2004 à Athènes et puis en 2008.

On a eu des hauts et des bas dans ce parcours. Il a quand même trouvé sa vraie dimension en quittant un Laser qui l'obligeait à un régime drastique, il a pu passer sur un Finn, bateau qui correspondait mieux à son gabarit, et retrouver le plaisir de la table qui l'a fait changer d'humeur.

Il est arrivé en Chine pour obtenir une médaille qui nous a tous comblés, évidemment son père qui était également son entraîneur. Nous avons accepté que Michel FLORENT et son épouse accompagnent Guillaume aux jeux. L'objectif a été atteint.

On va lui remettre la médaille d'or, d'une part pour le remercier de ce qu'il a fait et dire que la fédération est heureuse de saluer le compétiteur mais aussi l'homme de grande qualité.

M. FLORENT. – Une médaille de bronze en 2008, ce n'était pas gagné d'avance, mais une médaille d'or en 2009, c'est complètement inespéré.

Jean-Pierre a très bien résumé mon parcours avec des hauts et des bas mais toujours avec la même passion de la voile. Je voulais remercier tous les gens qui rendent cela possible et vous dire que je suis vraiment ému de recevoir un trophée de la part de Jean-Pierre. Pour la petite histoire c'est lui qui m'avait remis mon premier trophée en voile quand j'avais 5 ans à Gravelines sur le chenal.

Je tenais à remercier le meilleur de tous les bénévoles, mon père qui s'est investi pendant plus de 20 ans à mes côtés comme entraîneur. Il a été aidé par la fédération car être entraîneur de haut niveau cela demande un certain investissement en temps et financier. Je tenais devant tout le monde lui dire un grand merci.

M. LE PRESIDENT. – Je voulais saluer ton épouse qui est là-bas et qui maintenant t'accompagne. On l'a remercié et lui dire qu'elle peut continuer à emmener Guillaume vers de nombreux succès.

Votre sport et votre fédération, Messieurs, vous remercient.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Après ce moment d'émotion important, nous allons passer à une autre phase tout aussi importante, puisqu'au bout de 4 ans il faut remettre en jeu les mandats. On arrive au moment des élections de la Fédération.

VIII. Election au Conseil d'administration

(Présentation des différents candidats par un diaporama)...

* Au titre de membres associés, associations de classe :

Jean-François GUILLAUMIN et Patrice ROUANET.

* Au titre des membres associés autres que les associations de classe :

Philippe FOURRIER pour la Fédération des Industries Nautiques

René GAUDINO, pour la Fédération Française des Ports de Plaisance

* Au titre des établissements :

Denis HOREAU

* Au titre des associations locales, liste conduite par M. CHAMPION :

Jean-Pierre CHAMPION, Jean KERHOAS, Jean-Claude MERIC, Dominique TINCELIN, Henri BACCHINI, Jean-Pierre CHURET, Christine FOURICHON, Nathalie PEBEREL, Christian PEYRAS, Catherine CHABAUD, Loïc PEYRON, Paul ROUSSANGE, Paul ADAM, Pierre MAHAUT, Bernard MEURGEY, Denis REBUFAT, Youenn ROUSSE, Jean-Luc STAUB, Claude LE BACQUER, Marie-Thérèse LANNUZEL JOURDAS, Olivier BOVYN, Florence BELLET, Michel DUCLOT, Eliane SERVE, Jean-Christophe COUR, Daniel PILLONS, Cédric FRABOULET, Jean-Pierre CORDONNIER, Jean-Bertrand MOTHES MASSE, Yves-Michel DAUNAR, Serge RAPHALEN, Marc CARDON.

Il est procédé au vote dont le dépouillement est électronique après explication des modalités par Eric MARLOT.

IX. Modification des statuts, du règlement intérieur (du règlement disciplinaire et dopage) et du règlement financier

M. Jean-Christophe BREILLAT, CDES. – Il me revient la tâche comme chaque année à peu près de présenter quelques modifications, je vous rassure, rapides et relativement mineures des textes fédéraux.

L'article 2 des statuts prévoit l'ajout d'une procédure afin de permettre au Bureau exécutif d'étendre la liste des disciplines que la FFVoile estime avoir à gérer en complément des disciplines qui figurent au titre de la délégation accordée par l'Etat ou en attendant l'obtention d'une délégation complémentaire de l'Etat au titre de nouvelles disciplines et ce dans le cadre de l'affiliation des établissements nationaux. Cette modification a été rendue nécessaire par une demande qui a été formulée auprès de la Fédération à propos de la voile virtuelle. Tout le monde a, j'imagine, en tête les jeux de voiles virtuelles qui se sont déroulés à l'occasion du dernier Vendée Globe.

Naturellement, je me tiendrai à votre disposition si vous estimez devoir entendre des explications complémentaires.

S'agissant des membres qui ont une convention avec la Fédération, en gros tous les membres sauf les associations locales, il est désormais prévu que la convention qui lie ces membres à la Fédération sera désormais reconduite tacitement tous les trois ans. Jusqu'à présent cette convention devait faire l'objet d'un renouvellement express. Il s'avérait à l'usage qu'un renouvellement tacite pouvait être suffisant. Toutefois, il est prévu la mise en place d'une procédure d'évaluation en tant que de besoin. Donc, les établissements nationaux, les membres associés et les associations nationales, tous ces membres qui sont liés par convention avec la Fédération dans le cadre de cette évaluation sera vérifié le respect des clauses de la convention par ces membres et le cas échéant la révision de cette convention ou si le besoin s'en faisait sentir la suppression de la convention et donc la suppression de l'affiliation.

Une modification qui est le prolongement d'une modification qui avait déjà eu lieu l'année dernière concerne la publication des textes de la Fédération. L'année dernière, vous aviez voté une modification statutaire qui prévoyait la possibilité pour la Fédération de publier ces règlements sur le site internet de la Fédération. L'année dernière, on était encore dans une phase transitoire où cette possibilité était sur le point d'être ouverte par les décrets gouvernementaux et on attendait encore des arrêtés d'application. Ces arrêtés d'application ont été publiés. Désormais, la possibilité de publier sur internet est prévu pour l'ensemble des décisions des organes de la Fédération, c'est-à-dire non seulement les règlements mais aussi les décisions individuelles que prend la Fédération et plus largement toute décision d'un organe de la Fédération peut désormais être publiée sur le site internet de la Fédération mais surtout il est désormais prévu que cette publication suffit à les rendre juridiquement opposable et à leur permettre d'entrer en vigueur. Naturellement, s'agissant des décisions individuelles, il y aura également une notification individuelle aux intéressés en plus de la publication sur internet.

La modification de l'article 46 des statuts prévoit le respect de certaines normes règlementaires. Là, je fais référence à ces fameux arrêtés parus cette année. Il est prévu que, pour qu'un texte publié sur internet puisse valablement entrer en vigueur, un certain nombre de règles techniques dans la publication sur internet doivent être respectées, soit que ce soit accessible et lisible de tous sans l'achat d'un logiciel particulier, etc. Sur ce point, le site internet de la Fédération peut faire beaucoup d'envieux dans le monde fédéral.

La conséquence naturelle de ces modifications, c'est la suppression désormais de la lettre Grand Voile version papier. Jusqu'à aujourd'hui, on avait un système qui doublonnait. Pour se préparer à la publication par voie électronique, dans l'attente des textes ministériels, avait été conservée en doublon une publication papier, désormais, il est légalement possible de se passer de cette publication papier. Tout passera désormais par voie électronique.

S'agissant des organes déconcentrés, les ligues et les comités, quelques petites modifications mineures dans leur relation avec la Fédération, article 40 et 41 du règlement intérieur. Il est désormais prévu que chaque ligue et chaque comité a l'obligation de faire parvenir à la Fédération la date de chaque assemblée générale dès que celle-ci est fixée. Cela vaut naturellement pour l'assemblée générale annuelle ordinaire mais si, en tant que de besoin, dans un comité ou dans une ligue, il s'avère nécessaire de procéder à une deuxième assemblée générale dans l'année pour x raisons, légalement dès que le conseil d'administration ou le comité directeur de la ligue du comité a fixé la date, obligation de transmettre cette date à l'assemblée générale. Autre obligation de transmission à la Fédération, c'est immédiatement après la tenue de l'assemblée générale de transmettre le bilan, le budget prévisionnel, le procès-verbal de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et les éventuels modifications statutaires. Egalement obligation pour les ligues et les comités de transmettre à la Fédération le récépissé du dépôt en Préfecture des éventuelles modifications statutaires ou au Tribunal d'instance pour l'Est de la France, ce qui ne dispense pas de la transmission à la FFVoile dans le cadre des relations entre la Fédération et ses organes déconcentrés.

S'agissant des licenciés, une petite réforme concernant la primo licence. Je rappelle que la primo licencié signifie la gratuité de la licence pour le reste de l'année civile si d'une part la licence est prise entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre avec prise automatique de la licence pour l'année N+1. La notion de primo licencié qui était jusque là réservée aux personnes qui n'avaient jamais été licenciées auprès de la FFVoile, désormais cette notion est étendue aux personnes qui n'ont pas détenues de licence club FFVoile depuis au moins cinq ans. Cela veut dire que, quelqu'un qui a déjà été licencié, au-delà de cinq ans, auprès de la FFVoile s'il reprend une licence il sera considéré comme un primo licencié.

Une modification mineure concernant les licences temporaires : ouverture de la possibilité pour la Fédération de délivrer directement des licences temporaires lorsque c'est elle qui fait office de club support pour l'organisation d'une manifestation jusqu'à présent, c'était un simple oubli, la possibilité de délivrer des licences temporaires ne concernait pas directement la Fédération mais comme il arrive qu'elle organise directement elle-même des manifestations, il a paru nécessaire de modifier le règlement intérieur sur ce point.

Enfin, deux petits points concernant le règlement disciplinaire, modification des articles 8 et 15, commission de 1^{re} instance et le Conseil Fédéral d'Appel, c'est la mise en place d'une procédure de suspension temporaire des poursuites si une personne physique ne renouvelle pas sa licence ou si une personne morale ne renouvelle pas son affiliation. Le droit disciplinaire fait que les organes disciplinaires de la Fédération ne peuvent valablement prononcer une sanction disciplinaire à l'égard soit d'une personne physique, soit d'une personne morale que si elle a un lien juridique avec la Fédération au moment où la commission statue, c'est-à-dire si la personne physique est licenciée ou si la personne morale est affiliée. On s'est aperçu qu'il y avait notamment des personnes physiques qui commettaient des faits considérés comme répréhensibles et qui justifiaient l'ouverture d'une procédure disciplinaire, par exemple au mois de novembre, la procédure suit son cours et arrivait le moment où la commission de 1^{re} instance doit statuer dans un délai de trois mois après l'ouverture des poursuites, la personne n'ayant pas repris sa licence, la commission se trouvait fort dépourvu au moment de prononcer les sanctions, on a imaginé mettre en place une procédure qui permet de suspendre la procédure disciplinaire jusqu'à ce que le lien juridique entre cette personne avec la Fédération soit renouvelé. En toute hypothèse, il était prévu que cette suspension devait être mise à cinq ans pour ne pas indéfiniment suspendre une procédure disciplinaire. Cette procédure de suspension est valable que ce soit en 1^{re} instance ou en appel.

Dernière petite modification concernant les sanctions disciplinaires, c'est en fait ni plus ni moins que la conséquence de ce que je vous expliquais tout à l'heure à propos de la publication des décisions. Les décisions disciplinaires, c'est une obligation ministérielle, doivent être publiées. Désormais, les sanctions disciplinaires seront publiées sur le site internet de la Fédération et non plus dans la lettre de Grand Voile, version papier, ce qui naturellement n'empêchera pas la notification individuelle aux intéressés.

Je me tiens à votre disposition si vous avez des questions.

M. ROUSSE, Ligue Pays de la Loire. – Pour ce qui concerne la possibilité de délivrer une licence temporaire par la Fédération pour l'organisation d'une manifestation, est-ce valable également pour une structure déconcentrée, ligue ou CDVoile ?

M. BREILLAT. – Tout à fait, au plan juridique.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Avez-vous d'autres questions ? (Non)

Les modifications des statuts et du règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité.

M. LE TRESORIER. – Comme chaque année, nous essayons de mettre à jour non seulement nos statuts, mais aussi notre règlement financier, c'est encore plus important en début de mandature. En effet, le règlement financier est aussi un moyen de gérer au jour le jour nos activités.

Dans cette présentation, nous avons le résumé des points les plus importants des modifications qui vous sont proposées. Pour qu'elles soient opérationnelles, il faut qu'il y ait un vote formel de l'Assemblée Générale. C'est pour cette raison que cette question est évidemment abordée avec vous.

En termes de fonctionnement, cette exécution c'est le bureau exécutif et les différentes personnes de la Fédération qui mette en œuvre ce règlement financier. C'est en quelque sorte leur feuille de route et c'est important qu'en toute transparence ce document soit partagé avec vous.

On a revu tous les signataires pour les paiements, les bons à payer et les bons de commande, puis paiement par virement, par chèque. Voilà les quatre signataires pour les paiements ; le Trésorier, le Président, le Secrétaire Général et le Directeur Administratif, Juridique et Financier.

En termes de contresignataire, il y a toujours un dispositif de contrôle interne. Quelqu'un qui signe un bon de commande ou un bon à payer n'est pas celui qui va approuver le paiement. Il faut qu'il y ait toujours deux personnes différentes. J'encourage dans vos ligues à appliquer ce système.

Suggéré par des ligues notamment la ligue de Bretagne, c'est le dispositif de décompte des passeports voile régionalisés. Physiquement, c'était très difficile parce que cela impliquait de retourner tous les talons des passeports vendus par les ligues au siège fédéral. On a convenu que le contrôle soit assuré d'une façon décentralisée à travers le commissaire aux comptes ou l'expert comptable de la ligue.

Modification de la procédure sur la date de limite de transmission des bons à payer en fin d'exercice comptable. C'est juste l'alignement des documents de notre règlement financier avec la pratique.

Dans un souci de bonne gestion, on a revu les règles de fonctionnement, donc les règles de remboursement des frais occasionnés par les cadres techniques et les salariés de la Fédération. Sous un angle d'efficacité et aussi d'équité, cela concerne les frais de transports, les frais d'hébergement et les frais de restauration le midi et le soir. Toujours dans le même ordre : la remise à jour des coûts d'hébergement pour tenir compte de l'inflation, 90 € petit-déjeuner compris pour s'aligner sur les tarifs parisiens. C'est la somme limite mais le paiement se fait toujours sur justification. Si quelqu'un loge chez un ami ou dans sa famille à Paris, il n'y a pas d'enrichissement sans cause. Il faut réellement une dépense et qu'elle soit justifiée.

Les frais téléphoniques et internet, nous avons cherché à harmoniser et à refléter les conditions de marché. Il y a de plus en plus des offres groupées type Orange, Free, etc. autour des 30 €. On a fait en sorte de s'aligner sur ce niveau de prestation. On a revu les conditions de remboursement des frais téléphoniques pour les téléphones portables et on a réactualisé les montants lorsqu'il y avait des dépassements. Quand on va à l'étranger les compteurs sautent et on a limité ces dépenses.

Avez-vous des questions ? (non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – On passe au vote.

Les modifications du règlement financier sont adoptées à l'unanimité.

La résolution à soumettre à l'assemblée générale.

« L'assemblée générale FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 21 mars 2009, de procéder aux éventuelles modifications des statuts, du règlement intérieur et de ses annexes ainsi que du règlement disciplinaire qui seraient imposées par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente assemblée générale. »

La résolution est adoptée à l'unanimité.

X. Proclamation du résultat de l'élection au Conseil d'administration

M. MARCELAUD, Scrutateur Général. – Ce matin l'assemblée générale de la Fédération a procédé à l'élection de son conseil d'administration.

S'agissant de l'élection des candidats au titre des associations affiliées, sur 101 825 suffrages exprimés, 96 933 l'ont été valablement, la liste de M. Jean-Pierre CHAMPION a été élue avec 96 933 voix.

S'agissant de l'élection du candidat au titre des établissements, sur 1 867 voix exprimées, 1 867 l'ont été valablement. Donc, M. Denis HOREAU est élu avec 1 867 voix.

S'agissant de l'élection du candidat au titre des membres associés, associations de classe, sur 65 voix exprimées, 64 l'ont été valablement, M. Jean-François GUILLAUMIN est élu avec 51 voix.

S'agissant de l'élection des candidats au titre des membres associés autres qu'associations de classe, sur 65 suffrages exprimés, 50 l'ont été valablement, Mrs Philippe FOURRIER et René GAUDINO sont élus avec 50 voix chacun.

XI. Prise de participation de la FFVoile dans l'agence de voyage « Sport Voyages International Fédération » (SVIF)

M. LE TRESORIER. – La SARL Sport Voyage International Fédération est une agence de voyage dont les actionnaires sont quelques grandes Fédérations Sportives (Basket Ball, Natation, Judo...). Elle a été créée dans les années 1990 pour satisfaire les besoins spécifiques des fédérations sportives en matière de voyage.

Cette agence travaille actuellement pour une quinzaine de fédérations (actionnaires ou non). Elle dispose d'un bail commercial dans les locaux de la Fédération de Judo.

La restructuration de l'agence avec le départ du seul actionnaire qui n'était pas une fédération conduit les fédérations actionnaires à proposer l'entrée dans le Capital à quelques autres fédérations afin de se partager 2 853 parts à 32 € l'unité sur un total de 7 500 parts.

A ce titre, la FFVoile a été contactée et une étude du dossier a été menée.

Quelques Chiffres/remarques :

* Social : 1 directeur technique/gérant, 3 à 4 autres salariés et 1 cabinet d'expertise comptable.

* Finance : 400/500 K€ de Chiffre d'Affaire correspondant aux commissions des clients. La rémunération de l'agence se fait par des frais ajoutés aux prix des voyages négociés avec les voyageurs.

* L'agence est bénéficiaire sur les 3 derniers exercices analysés et redistribue un dividende de 3 à 4 € par action/an.

* 4^{ème} chiffre d'affaires chez Air France par exemple.

Les grands Principes de fonctionnement imposés par les actionnaires à l'agence :*

Pas de déficit mais également pas de bénéfice important puisque les actionnaires sont aussi les utilisateurs des services. Le but n'est donc pas de faire des bénéfices mais d'obtenir le meilleur service.

* De la qualité avant tout.

* Des frais moindres comparés à la concurrence : Pas de publicité/promotion (par le réseau uniquement), pas de boutique puisque service aux fédérations uniquement.

* L'analyse technique par les services fédéraux par rapport à la concurrence laisse apparaître des services efficaces.

Il est proposé à la FFVoile de prendre une participation financière dans SVIF sur la base de 600 parts sur un total de 7 500 parts à 32 € l'unité soit un coût total de 19 200 € qui a fait l'objet de l'approbation du Conseil d'administration mais nécessite l'accord formel de l'assemblée générale.

Il faut préciser que, s'il n'y a pas d'obligation de devenir actionnaire pour bénéficier des services de cette agence de voyage, il convient de noter que la mutualisation des coûts et des moyens entre plusieurs fédérations doit s'inscrire dans un cadre juridique comme en l'espèce avec la SARL SVIF.

Il est proposé à votre vote de prendre une participation de 600 parts dans la SARL SVIF au prix de 32 € la part.

Avez-vous des questions ?

M. GRANDO. – Il se trouve que dans une vie précédente j'ai travaillé dans le secteur du transport et du tourisme. J'y ai travaillé pendant 20 ans et j'ai observé que toutes les grandes entreprises qui avaient des agences de voyage en propre comme les fédérations que vous décrivez, progressivement, utilisaient des services de façon à mettre en compétition les acteurs du marché et elles ont toutes constaté une réduction significative de leur budget voyage. Donc, je voulais savoir si vous aviez fait appel à la consultation du marché pour savoir si vous pouviez avoir des conditions d'intervention moins onéreuses puisque j'ai compris que c'était un budget important de la Fédération.

M. TINCELIN. – En effet, nous avons fait le test technique. On a vérifié que les coûts proposés par cette agence de voyage étaient inférieurs ou égaux à ce que nous pratiquons actuellement. Déjà, régulièrement nous mettons en concurrence plusieurs agences. On a toujours moyen de comparer. Puis, on a un cadre juridique mais pas exclusif. On pourra toujours faire une comparaison avec le marché notamment en utilisant cette agence et en concurrence avec une autre. Puis, une dizaine de fédérations sportives sont actionnaires qui elles aussi ont ce souci de compétition et de meilleures prestations au moindre coût et seront vigilantes sur l'adéquation du coût de cette agence dévolue aux fédérations sportives avec le marché.

M. LE PRESIDENT. – On travaille à minima avec deux agences, une agence classique sous forme de sociétés de marché, une agence d'Air France. On n'a pas l'exclusivité dans tout cela. Certes, si vous l'acceptez on deviendra actionnaires pour une raison d'économie générale du mouvement sportif.

Quant à nous, ce qui passait par une agence très classique, qui se trouve à Paris, passerait majoritairement aujourd'hui par cette agence SVIF et les comparaisons ont été faites. On conserve tous nos accords avec Air France et notamment avec l'agence d'Air France qui nous permet de toute manière à chaque fois que ce soit sur les vols intérieurs ou internationaux de faire à minima cette comparaison. Pour des raisons de partenariats anciens pour partie reconduits, des tarifications nous sont accordées sur les vols intérieurs et sur certains vols internationaux par l'agence d'Air France, les meilleurs du marché. On ne se privera pas de cet avantage.

En deux mots, pour nous c'est vraiment intéressant parce que c'est la première pierre d'un édifice que j'espère pour ma part plus important, consistant à dire que nous devons présenter en toute chose des activités économiques et des budgets consolidés du mouvement sportif. Il y a déjà eu un effort significatif pour présenter ce que l'on appelle un budget consolidé de la FFVoile. Ce budget est sous forme déclaratif. Les renseignements sont aujourd'hui déclarés. On travaille aujourd'hui à voir comment, avec une méthode statistique, on pourrait les vérifier pour les certifier mais on est assez convaincus que nous sommes proches de la réalité. Cela permet de donner un chiffre d'affaires global de la Fédération au sens large, c'est-à-dire la Fédération,

ses ligues, ses comités départementaux, ses clubs. Cela permet de donner un état de l'emploi global, etc. On s'aperçoit à ce moment-là que nous devenons des acteurs économiques qui pèsent sur le marché.

Quand on dit que l'on n'a pas loin de 2 000 emplois consolidés à temps plein, c'est une grosse entreprise. Quand on a plus de 150 M€ de budget consolidé, c'est un gros chiffre d'affaires d'entreprise.

Si l'on arrivait un jour –ce n'est pas la FFVoile qui le fera mais le comité olympique- à avoir un budget consolidé du mouvement sportif et de l'ensemble des fédérations adhérentes au comité olympique, nous ne sommes plus dans une taille de grosse PME mais dans une taille de grande entreprise nationale. On dit dans les discours de type politique quelle est l'importance du sport dans notre pays. Si l'on arrive à le prouver de manière économique en disant ce que le sport représente d'emplois directs, je ne parle pas du bénévolat que l'on citera accessoirement non pas qu'il soit accessoire mais parce qu'il n'est pas comptabilisé, il faut en faire ensuite une autre adéquation : le chiffre d'affaires consolidé des 105 fédérations et des 175 000 associations que compte le comité olympique, ce sera autre chose. On s'apercevra à ce moment-là qu'en dehors des valeurs portées par le sport et de son organisation est aussi une organisation non seulement sportive mais de loisirs et ludique, il y a derrière cela une véritable force économique. On en a besoin parce que des grands acteurs économiques s'intéressaient au sport, certes en voile, mais beaucoup plus si l'on prend la gymnastique volontaire ou simplement les centres de fitness. On voit que l'on a là tout un domaine que le monde du commerce est en train de s'approprier. Pourquoi pas ? Néanmoins, cela mérite aussi que l'on s'organise et que l'on montre qu'il n'y a pas d'un côté les gentils associatifs qui fonctionnent dans un certain cadre et que tout ce qui est plus intéressant, notamment ce qui pourrait être rentable fonctionne dans un autre cadre. Il faut que l'on arrive à fonctionner dans les deux, ce qui est le cas aujourd'hui plus pour la FFVoile que pour d'autres, mais il faut que l'on soit vigilant sur ces domaines.

Derrière cela, l'autre intérêt est que, sur nombre de sujets qu'il faut dénombrer et étudier chacun d'entre eux au cas par cas, le mouvement sportif pas forcément dans son entier mais qu'au moins plusieurs de ses composantes se regroupent pour s'associer en faisant des commandes communes, des actions communes. Là, c'est une société commune. Cela peut prendre diverses formes. Cette mécanique à la fois intellectuelle et économique est importante parce qu'elle est véritablement porteuse d'avenir, de force politique et d'économie pour une raison toute simple.

En effet, dans des temps qui seront économiquement forcément un peu difficiles, il y a deux façons d'avoir autant d'argent ou plus d'argent, la première est d'en rentrer plus. C'est tout simplement pour chacune des fédérations d'avoir des ressources propres personnelles plus importantes dans ses licences et cotisations. C'est ensuite d'avoir des partenaires privés plus importants ou des subventions de l'Etat plus importantes –on oublie- donc des partenaires

privés pourquoi pas. Si les conditions économiques sont difficiles, c'est difficile. La deuxième manière d'avoir plus d'argent c'est d'en dépenser moins. Si l'on veut faire autant d'actions en en dépensant moins il faut que l'on arrive à faire ce que l'on appelle des mutualisations, des économies d'échelle, etc.

C'est un exemple parmi d'autres, et c'est une voie à laquelle on travaille notamment au sein du comité nationale olympique et des différentes fédérations qui le composent.

Je ne vois pas au demeurant dans cette affaire que l'on court des risques. Le pire des risques serait que l'on perde le capital. Il n'y a guère de raisons. En fait, cette agence de voyage est une de celles qui résistera le mieux aux difficultés qui s'annoncent dans la profession, tout simplement parce que les équipes nationales vont continuer de se déplacer notamment parce que les moyens de l'Etat sont mis sur ce déplacement pour les équipes nationales dans l'optique de leur préparation des grands rendez-vous internationaux et des jeux. Je n'y vois que des avantages pour l'instant.

M. LE TRESORIER. – Pour savoir si les ligues et les CDVoile pourront bénéficier des services de cette agence, je pense que oui. Il y a juste le principe de la taille critique. Ils souhaitent travailler pour réduire les coûts administratifs qu'avec des grands comptes. Ceci dit, parmi cette dizaine de fédérations, il y en a peut-être qui sont assez petites et donc une ligue et un CDVoile s'ils ont des budgets important peuvent se rapprocher du niveau d'une petite fédération. Cette question est à poser, mais de principe je ne vois pas d'objection.

M. LE PRESIDENT. – Peut-être pourra-t-on faire en sorte que cela passe par le compte de la FFVoile.

M. LE TRESORIER. – Je ne peux pas gérer les impayés, s'il y en ait, des ligues et CDVoile. A chacun son métier. La Fédération n'est pas une agence de voyage.

M. THELIER, Ligue de Guadeloupe. – C'est très intéressant pour tous les DOM et les TOM qui se déplacent sur la métropole. Je voudrais savoir si l'on pourrait bénéficier de tarif notamment avec Air France, Air Caraïbes ou autres pour ceux qui sont sur les Antilles. On est complètement démuné. Là, on aurait un réel avantage grâce à cette association.

M. LE TRESORIER. – En effet, c'est une préoccupation car ces coûts sont importants. C'est l'opportunité de reposer la question différemment pour bénéficier des plus bas coûts pour de telles prestations ; Reprenez contact avec nous pour que, concrètement, on puisse solliciter cette agence de voyage.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Avez-vous d'autres questions ? (Non)

On vous soumet la résolution suivante :

« L'assemblée générale de la FFVoile donne son accord pour l'achat de 600 parts de la SARL SVIF au prix unitaire de 32 € ».

La résolution est adoptée (8 abstentions)

XII. Accord de suppression des ligues régionales Alpes Provence et Côte d'Azur

XIII. Accord sur la création de la ligue régionale Provence Alpes Côte d'Azur (112)

M. LE PRESIDENT.- C'est la dernière exception que nous avons dans notre Fédération. La règle est que, depuis toujours, il doit y avoir une ligue par territoire de région administrative. Il y avait plusieurs exceptions qui étaient le fruit de l'histoire. Il y a 20 ans de cela, les deux ligues de Bretagne ce sont unifiées pour n'en faire plus qu'une avec le succès que l'on sait. Plus récemment, ce sont les ligues du Lyonnais et de Dauphiné Savoie qui ont créé la ligue Rhône Alpes. Il nous reste sur le territoire de PACA deux ligues, Alpes Provence et Côte d'Azur pour ne pas dire Marseille et Nice.

On ne va pas trop débattre à ce sujet, car je crois que tout le monde en est à peu près convaincu. Néanmoins, il faut réaliser un processus de fusion qui est forcément un peu difficile et compliqué. Nous avons souhaité et j'avais notamment souhaité que cela puisse se faire le plus vite possible et au début d'un nouveau mandat donc en 2009. Tout cela était engagé et puis quelques difficultés sont nées. De ce fait, cela ne s'est pas fait à bonne date. Néanmoins, les discussions continuent. On a sans doute voulu aller un peu trop vite.

Je souhaite qu'on laisse cette soumission à l'assemblée générale et, on va vous lire la résolution, qu'elle accepte sous réserve de l'accord des deux ligues concernées et sous réserve de la signature du traité de fusion que ces deux ligues n'en fassent plus qu'une. C'est l'assemblée générale qui doit donner son autorisation à la création et la suppression de ligues régionales. Le jour où la fusion se fera, il y aura la suppression de deux ligues et la création d'une nouvelle. Nous avons besoin de votre accord.

Si l'on fait cela, on attendra que les deux ligues se mettent d'accord pour réaliser la chose. C'est une autorisation. On n'aura pas besoin de revenir devant l'assemblée générale. Cela permettra de le faire au moment où elles le feront parce que l'assemblée générale aura déjà donné son accord.

Avez-vous des questions ? (Non)

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Je vais vous lire la résolution.

« L'assemblée générale FFVoile du 21 mars 2009 se prononce favorablement sur la suppression des ligues régionales Alpes de Provence et Côte d'Azur de Voile et sur la création de la ligue régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Voile sous réserve que le processus de fusion entre les deux ligues soit effectué conformément aux règles en vigueur. »

La résolution est adoptée (4 146 abstentions)

XIV. Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordonnateur

Dr Olivier CASTAGNA. – Chaque année, il est prévu par le législateur que soit présenté le résultat de la surveillance médicale des sportifs labellisés de chaque fédération sportive et en particulier de la FFVoile.

Cette année, nous avons eu un total d'athlètes de 425 sujets qui se répartissent de la manière suivante :

14 % étaient élités

47 % étaient sortis de Haut niveau

39 % de sportifs espoirs.

Sur ces 425 sportifs, 52 % étaient en pôle et 48 % étaient hors des pôles.

Voici les résultats pour l'ensemble des athlètes : 64 % d'entre eux ont réalisé la totalité des examens nécessaires dans le bilan ; 32 % ont réalisé leur bilan mais ce bilan était incomplet, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas fait la totalité des examens et seulement 4 % d'entre eux n'ont fait aucun des examens. Cette répartition que l'on voit pour l'ensemble de athlètes se retrouvent dans tous les sous-groupes que je vous ai présentés maintenant et que je vais vous décrire rapidement.

Dans les élités, on retrouve 65 % de bilan complet ; 33 % de bilan incomplet et 2 % de bilan non fait.

Dans les sportifs de Haut niveau, on retrouve 65 % de bilan complet ; 32 % d'incomplet et 3 % de non fait.

Chez les espoirs, on retrouve 64 % de bilan complet ; 31 % d'incomplet et 5 % de non fait.

On retrouve en pôle les mêmes proportions, seulement 2 % de non fait, 65 % de complet et 32 % d'incomplet.

Lorsqu'ils sont en dehors des pôles, 7 % des sportifs n'ont fait aucun examen ; 32 % ont fait un bilan incomplet et 61 % ont fait un bilan complet.

Pour vous informer que nous avons utilisé, puisque cela marche très bien, un logiciel qui avait été mis en place sous la direction du Président de la commission médicale. Je vous ai présenté là rapidement la façon dont cela s'utilise, c'est un serveur informatique. Chaque sujet qui a le droit d'utiliser le logiciel s'inscrit.

Le sportif de lui même décide d'envoyer l'ensemble des examens au niveau de l'ENV SN. Un secrétariat médical saisit l'ensemble de ces examens, les scanne et les enregistre sur un serveur sécurisé. Ensuite, le personnel médical en relation avec ce suivi, que ce soit le médecin de suivi, le médecin de l'équipe de France, le kinésithérapeute de l'équipe de France ou même les médecins de pôle ont par système de cryptage la possibilité d'accéder à ces dossiers médicaux, de les incrémenter.

Grâce à ce système informatique, cela me permet de lire l'ensemble de ces examens. N'importe quel médecin ou personnel médical qui appartient à cette chaîne médicale a accès à ces examens lorsque l'autorisation lui est donnée et lui permet d'incrémenter. Ce qui est intéressant aussi bien pour le médecin de l'équipe de France que pour les kinés de l'équipe de France, c'est qu'ils ont la possibilité à peu près n'importe où dans le monde puisqu'il suffit d'avoir une connexion internet d'avoir l'ensemble des examens des sujets, ce qui est extrêmement pratique et très utile pour le suivi des athlètes.

En résumé, pour l'année 2008, le réseau médical est très efficace. Les relations que l'on a tissées avec les médecins de pôle et les médecins hors de pôle sont extrêmement fiables et on arrive très facilement à échanger des données, que l'outil informatique que nous utilisons est à la fois simple et performant. Donc, c'est suffisamment rare pour pouvoir le souligner puisque

cela n'a pas toujours le cas. Evidemment, l'observance est encore perfectible. En effet, même si l'on a une très nette amélioration du nombre d'examens réalisés par les athlètes, on n'a toujours pas atteint les 100 %. Evidemment, nous ne sommes pas la seule fédération mais nous aimerions évidemment tendre vers ces 100 %.

Enfin, d'un point de vue médical, les prévalences des pathologies directement liées à la pratique de la voile sont faibles, c'est-à-dire que ces examens font apparaître un certain nombre de pathologies médicales mais qui n'ont absolument rien à voir avec la pratique de la voile, que ce soit des anémies, des maladies systémiques ou autres, il y en a très eu qui sont directement liées à la voile. Cela ne veut pas forcément dire que la voile ne présente pas de risque pour la santé. En tous les cas, la prévalence est extrêmement faible.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Avez-vous d'autres questions ? (Non)

XV. Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2010

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Il vous est proposé de mettre un prix de cotisation à :

- 250 € pour les associations locales, membres associés et établissements affiliés.
- La gratuité pour les associations de classes d'après la décision du conseil d'administration du 25 février 2009.

Pour mémoire, les cotisations étaient de 245 €.

Avez-vous des remarques ? (Non)

On soumet au vote ces tarifs.

Les tarifs 2010 sont adoptés à l'unanimité

XVI. Questions écrites

M. LE SECRETAIRE GENERAL. - Nous avons reçu dans les délais une seule question écrite qui émane de la ligue de Bretagne.

« Monsieur le Président, la ligue de Bretagne de Voile propose l'intégration des commissaires au résultat dans le corps des arbitres voile. Actuellement, les commissaires au résultat sont intégrés dans l'ensemble des bénévoles encadrant les manifestations. Les formations organisées ne sont pas reconnues et les niveaux de formation ne sont pas définis. Compte tenu de l'investissement personnel nécessaire des connaissances requises, de l'importance technique de leur intervention, nous proposons la création d'un corps de commissaires au résultat encadrée par des formations et structurée à l'instar des arbitres en niveau régional et national ».

La réponse est apportée par Christian PEYRAS.

M. PEYRAS. – Comme d'habitude, la ligue de Bretagne pose des questions opportunes et intéressantes.

En effet, un commissaire au résultat est un acteur important et incontournable d'une compétition. Son rôle va beaucoup plus loin que la simple connaissance du logiciel de résultat, de classement, actuellement fait, parce qu'ils opèrent des entrées, des inscrits, il doit souvent constituer des pools de classement, des groupes de classements, des pools de course. Il y a les classements temps compensés, temps sur distance... Tout cela nécessite des connaissances plus étendues que le simple domaine informatique.

Je sais que dans une ligue du Sud, une méthode vient d'être mise en place pour reconnaître et former ces commissaires de régates. Il me semble important et le bureau qui va être élu va s'occuper tout de suite de ce problème. Un projet sera soumis au conseil d'administration du mois de juin. Il y aura le contenu de formation, la reconnaissance des compétences acquises et la publication de la liste nationale ou de listes régionales de ces commissaires de régates reconnus.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Avez-vous d'autres questions ? (Non)

Le conseil d'administration se réunit afin d'élire le Président de la FFVoile ainsi que les membres du bureau exécutif.

XVII. Projection du film de l'année de la Voile 2008, projeté lors de la soirée des champions

XVIII. Proclamation des résultats du vote du conseil d'administration sur l'élection du Président et du bureau exécutif

Est élu président de la Fédération à l'unanimité M. Jean-Pierre CHAMPION.

Le bureau se compose de Jean-Claude MERIC, Dominique TINCELIN, Jean KERHOAS, Henry BACCHINI, Jean-Pierre CHURET, Christine FOURICHON, Nathalie PEBEREL et Christian PEYRAS.

XIX. Discours du Président de la FFVoile

M. LE PRÉSIDENT. – Mesdames, Messieurs, je vais vous adresser quelques mots après cette élection.

Tout d'abord, je vous remercie de votre confiance que vous avez témoignée à la liste que j'ai conduite et que j'ai présentée à vos suffrages.

Je remercie les membres du Conseil d'administration de la confiance unanime qu'ils m'ont témoignée. C'est agréable. Je ne vous le cacherai pas.

Ceci étant, qu'allons-nous faire durant ces quatre années ? Tout d'abord, rappeler un peu l'histoire de la Fédération.

La FFVoile s'est créée en 1946, et a ensuite vu des changements significatifs dans ses orientations à la fin des années 70, où nous avons choisi très clairement à cette époque -c'est une assemblée générale comme celle-ci qui l'a fait- de changer le nom Fédération Française de Yachting à Voile par FFVoile. Ceci marquait très clairement son souhait d'ouverture à tous les publics. Ceci est un axe fondamental et fort du choix fait, de la politique faite par vous tous et renouvelée depuis tant d'années. C'est cette politique fondamentale que nous poursuivons. Il y en aurait d'autres possibles. Nous avons toujours fait le vœu de continuer celle-ci et nous allons de nouveau la poursuivre.

Evidemment, ceci n'est à l'encontre de personne puisqu'au sein de la Fédération, le yachting classique a toute sa place et y est très bien accueilli. C'est avec toujours grand plaisir et grande attention que nous allons sur de grands rassemblements tels que les Voiles de St Tropez, les Régates Royales, les Voiles du vieux port à Marseille, la Juris Cup, etc. mais le souhait fondamental reste l'ouverture à tous les publics et donc à un certain nombre de choix qui vont dans ce sens et non pas dans d'autres.

Puis, de réunir toutes les formes de pratiques au sein d'une même fédération, réunir l'école de voile, les pratiques compétitives, la planche à voile, les habitables, le match racing, les petits bateaux, les grands, l'olympisme, la course au large et la course océanique. La FFVoile, toute la voile, c'est un deuxième choix fondamental.

C'est autour de ces deux piliers que s'articulera notre action et pas autrement.

Pour ce qui concerne notre nouveau Conseil d'administration, quelques petites remarques. Sur 36 membres, il y a 17 nouveaux. C'est un taux de renouvellement proche de 50 %. Au Bureau exécutif, il y a trois nouveaux membres sur 9, c'est donc un tiers de renouvellement au bureau et pour ce qui est de la représentation féminine, il y a maintenant six élus féminines au lieu de trois précédemment.

Nous proposerons que les commissions techniques de la voile légère, qui sous-tendent une activité importante de nos clubs, changent de responsables si les propositions que je ferai sont acceptées, ce que je crois. Nous aurons trois nouveaux responsables pour les commissions dériveurs, catamarans et windsurf.

Les jeunes proches de la pratique, c'est à mes yeux particulièrement important car nous avons un petit souci qui est que le sport de la voile est moins attractif aujourd'hui pour les plus jeunes d'entre nous qu'il ne l'était il y a 20 ou 30 ans. Il y a un certain nombre de raisons objectives que nous comprenons et quelques-unes qui nous échappent. Il faudra qu'on les comprenne. Dans ces raisons que l'on comprend, c'est l'évolution des supports qui a sans doute un peu tardée, l'évolution des pratiques et d'équipe de compétition que nous aurions peut-être pu faire un peu plus vite, il n'y a rien d'extraordinaire ni de fâcheux dans tout cela. Simplement, il faut faire ces choses maintenant.

Au rang des évolutions significatives, nous en avons un peu parlé ce matin dans le cadre des rapports, c'est la constitution de flottes collectives comme pratique alternative de la voile, que ce soit en loisir ou en compétition.

On est habitué aux flottes collectives de deux manières, d'une part, quand on va passer des vacances en croisière, les loueurs de bateaux se sont fortement développés, de même que quand on circule les loueurs d'automobiles se sont fortement développés dans les dix dernières années. Ceci est nettement insuffisant. Je suis convaincu qu'une des raisons du succès du match racing en France est qu'il est organisé à tous les niveaux. Je crois qu'une partie, voire une grande partie de ce succès est dû au fait que les compétiteurs en match racing arrivent le matin avec leur sac et repartent le soir avec leur sac. Ils ne sont pas propriétaires des bateaux, ils n'ont pas à les entretenir, à se préoccuper à une place de port. Vous savez que l'on n'aura pas beaucoup de places au port en plus. Qui plus est, nous ne les réclamons pas parce que, comme nous sommes tous les uns et les autres tenant du développement durable, nous n'allons pas demander que l'on massacre un certain nombre de nos côtes pour faire de nouveaux ports et pouvoir y mettre un certain nombre de bateaux. Il va falloir que nous nous organisions pour nous contenter de ce que nous avons en termes de places de port, soit qu'on les utilise mieux. Tout ce qui peut être fait est plutôt pas mal fait par les ports de plaisance en général sur le stockage à terre, à sec, etc. mais il y a aussi le fait que l'on peut avoir des bateaux qui servent beaucoup plus, mais on peut avoir aussi des bateaux qui soient une propriété collective et utilisés par différentes personnes. C'est déjà ce qui se passe au sein des écoles de voile. On trouve autour de ces bateaux un encadrement de qualité. On peut parfaitement imaginer la même chose en compétition. Au demeurant, un certain nombre de petites flottes existent déjà, notamment les Italiens en ont basé une curieusement pas en Italie mais en France, dans le Sud-est avec des bateaux qui s'appellent H22 et qui vendent des régates.

Ces flottes collectives nécessitent plusieurs choses, d'une part il faut les acheter. Ce sont des investissements jamais forcément simples. D'autre part, ces flottes collectives ne peuvent fonctionner que si elles sont entretenues. Nous devons travailler à cela. Nous avons déjà un certain nombre de flottes collectives qui existent potentiellement. Des bateaux pourraient être organisés encore mieux en flottes collectives. On voit ce qui a été fait au Havre avec des First 7.5 dans un plan calibré et réfléchi, financé et maintenant en action. Cela marche très bien. Cela fait partie d'une très belle réussite et une nouvelle forme de pratique de la voile de demain que je crois être absolument indispensable. Evidemment, il ne s'agit pas de supprimer la pratique individuelle avec la propriété individuelle des bateaux.

On remarque deux choses c'est que si l'on a des plus petits bateaux, les petits bateaux fonctionnent plus pour des raisons objectives de délai de mise en œuvre et de personnel d'équipiers nécessaires pour la mise en œuvre. Il y a beaucoup de monde qui souhaitent naviguer et qui ne sont pas propriétaires et qui naviguent.

Dans les autres sujets importants concernant la course au large et la grande course au large ce sera notre effort auprès des organisateurs avec un lien économique différent de celui que nous avons connu dans les années passées et qui est mis en place au bénéfice de nos structures et où la compétence des membres de la Fédération est mise en valeur et où nous rendons un service apprécié des organisateurs et qui est maintenant tarifé par la Fédération. Il faut que la CCA se préoccupe de constituer un groupe d'arbitres de grande course au large avec cette spécificité. Nous avons bien vu dans le dernier Vendée Globe que nous avons cette spécificité. Comme nous avons aussi la chance d'avoir chez nous des gens extrêmement compétents, et au niveau des comités de réclamation et des jurys Bernard BONNEAU président du dernier Vendée globe, un des meilleurs arbitres reconnu comme tel au sein de l'ISAF au niveau mondial, nous avons toutes les compétences en interne pour développer ce réseau. Quoiqu'il en soit, il faut qu'on le fasse. Je suis convaincu qu'on le fera ; ce sera un de nos axes de travail.

Les jeux olympiques, on a parlé de nos ambitions parce que nous avons une équipe forte, des coureurs compétents, des moyens importants. Donc, nous devons avoir une ambition maximale sur les jeux olympiques. Nous verrons comment nous réglerons le problème de quasi contrat avec le comité olympique et l'Etat. Nous devons aujourd'hui avoir une ambition forte qui est d'avoir dix séries sélectionnées aux jeux olympiques sur dix, d'avoir dix séries en finales sur dix et puis à ce stade de la compétition à trois ans et demi des jeux olympiques nous pouvons, à juste titre, rêver d'avoir dix médailles sur dix.

Nous verrons au fur et à mesure ce qui sera. Il y aura peut-être des faiblesses dans certains pans de notre armée, mais aujourd'hui il n'y a pas de raison de dire à tous ceux qui préparent et qui commencent aujourd'hui, passer beaucoup de temps à préparer les jeux olympiques et que l'on aidera, nous espérons avoir une médaille sur deux, non nous espérons avoir une médaille partout. Très franchement, aujourd'hui, il n'y a aucune raison objective de dire qu'il y a une de ces séries olympiques dans laquelle nous ne serions pas capables d'avoir une médaille. Nous sommes capables d'en avoir partout.

Peut-être que je reviendrai à une réalité un peu différente au fil des mois et des ans et que, début 2012, j'aurai un peu changé d'avis, mais j'espère pas beaucoup. En tout cas, nous devons à minima gratifier notre équipe et leurs entraîneurs de l'ambition maximale c'est de croire en eux et il est impératif que nous croyions en eux. Je crois en eux, vous croirez en eux, j'en suis sûr.

Pour cela, il faut que l'on développe d'excellentes relations avec l'Etat sinon nous aurons un peu de mal à préparer dix séries pour aller aux jeux olympiques. Nous sommes dans des conditions

difficiles. Nos rapports avec l'Etat sont de qualité, cela se passe bien. Je pense que nous ferons au mieux de ce que proposent les conditions du moment Personnellement, et Philippe partage cet avis, apprécier la nouvelle méthode que l'on nous a proposée pour défendre la contrainte qui s'impose à nous pour être plus juste pour défendre la convention d'objectifs. C'est un gros travail. Cette convention d'objectifs est prévue pour être pluriannuelle. Donc, nous n'aurons pas à refaire de fond en comble ce travail. Normalement, il sera fait pour deux, trois ou quatre ans. Je suis sûr que nous pouvons compter sur l'aide de l'Etat et nous verrons à quelle hauteur.

Enfin, et ceci a aussi été abordé. Deux sujets, faire un peu plus de gestion interne de notre Fédération. La première est de continuer de discuter avec l'ensemble des ligues pour voir quels sont les découpages les plus harmonieux que nous pouvons avoir dans les différents domaines sur le territoire, que ce soit les découpages statutaires de fusion de ligues. On voit bien que la France administrative va se réorganiser. On cite la date de 2014. Je suppose que d'ici là et dans les quatre années à venir nous aurons d'autres informations beaucoup plus précises, mais que nous ne serons pas simplement au stade de communication d'études et de rapports. Il faudra que l'on réfléchisse à ce que l'on peut faire. Cela ne nous interdit pas d'y réfléchir dès maintenant. Il est certain que nous ne resterons pas sur les mêmes bases. C'est une évidence. Il faut que nous nous adaptions et que l'on soit très attentifs à ce que sera l'organisation du sport dans le futur de ces nouvelles organisations territoriales notamment les compétences sport qui seront distribuées et donc les budgets qui les accompagneront ; où se trouveront-elles. On les voit aujourd'hui beaucoup dans les communautés d'agglo, les communautés urbaines, etc. ; des transferts se sont faits à peu près de manière harmonieuse parce que ce sont les élus de ces villes ou de ces communautés qui l'on fait eux-mêmes. Il faudra que l'on soit vigilant pour apprendre cette nouvelle organisation dont découlera la réflexion qui peut être sera un peu différente de celle que l'on a aujourd'hui. En tout cas, il faudra que l'on soit adaptable pour coller au mieux à ce qui seront les nouvelles possibilités d'organisation et donc de financement des activités de la base au sommet. Le sommet c'est l'Etat, il ne bougera pas trop ; mais évidemment au niveau des clubs, il faudra que l'on soit attentif et que l'on en discute.

Il faudra discuter entre nous de la manière de résoudre notre problème de licences et de les distribuer. Des expérimentations sont en cours en 2009. Elles sont intéressantes et j'espère que l'on aura l'occasion dès 2009 d'en créer d'autres avec tel ou tel à l'occasion d'une course. Le jeu est totalement ouvert pour que nous puissions expérimenter d'autres choses sans prendre des risques trop importants. Ces expérimentations nous permettent d'aller de l'avant en prenant un risque par ailleurs tout à fait mesuré. Si l'on constate que les choses sont jouables, on pourra l'étendre.

Nous ferons le plus d'évolutions possibles pour ce qui concerne notre service informatique et de gestion internet qui sont au cœur de notre activité et notre développement futur. Nous n'avons pas aujourd'hui d'entreprises qui peuvent se développer sans avoir une gestion informatique efficace. Notre gestion est efficace mais nous manquons de moyens pour la rendre encore plus efficace. Nous sommes donc aller chercher avec Philippe LEGRAND des aides extérieures qui vont venir, je l'espère, mais c'est à peu près concrétisé de la part des Banques Populaires qui mettra à notre disposition un certain nombre d'ingénieurs notamment pour la réécriture de programmes lourds tels que FREG et nous regardons aussi avec ceux qui veulent bien notre site internet.

Ne croyez pas que je dise par là même que ce que nous faisons aujourd'hui est mal, pas du tout ; je dis simplement que, dans les choses essentielles, il est intéressant que l'on ait un autre regard sur nos activités en général et pas seulement sur l'informatique et que l'on puisse avoir des concours extérieurs sur lesquels nous pourrions mais ce serait des choix cruels en tout cas il serait justifié et pas sots que nous investissions le double, le triple ou le quadruple des sommes que nous mettons aujourd'hui sur l'informatique et l'internet.

On a signé un protocole d'accord avec une grande école d'ingénieurs qui est l'INSA de Lyon et nous en trouverons peut-être d'autres qui voudront bien venir soit collaborer soit regarder avec nous quelle est notre meilleure organisation.

Voilà ce que je voulais vous dire en ce début de mandat et nous pouvons rêver à de brillants résultats pour l'ensemble de nos équipes. Je crois qu'elles sont brillantes dans tous les domaines. On a des objectifs pour les jeux, nous aurons des objectifs intermédiaires sur les championnats du monde des classes olympiques. Nous souhaitons, nous rêvons, nous l'écrivons être champion du monde de match racing. On s'est donné quatre ans grâce au concours d'AREVA. Une année est passée, la deuxième est enclenchée. Une seule épreuve s'est déroulée et les Français ont été plutôt bons mais n'ont pas gagné. Puis, on verra si nous arrivons à être présents dans la coupe de l'America si la saga ridicule actuelle se dénoue. Elle finira bien par se dénouer. Un jour ou l'autre, les choses reprendront. Espérons que ceux qui décident de ces affaires seront un peu plus raisonnables pour ne pas porter le préjudice qu'ils nous portent en étalant leur discorde sur la place publique et en passant plus de temps à la Cour de Justice de New-York que sur le plan d'eau de Valence, c'est vraiment très dommage. Il paraît que pour eux c'est une question d'ego entre deux hommes. Ce sera peut-être un des bienfaits des difficultés économiques. Cela aura au moins comme vertu de raboter les ego de certains de ces messieurs. A partir de ce moment-là, nous pourrons retrouver une activité.

Il y a la course au large qui ne sera pas simple parce qu'avec les difficultés économiques, nos jeunes coureurs auront du mal à trouver des budgets. Certains d'entre eux, je le crains, dans l'année ou les deux années à venir resteront à quai. On essaiera de les aider autant que l'on peut. Tout le monde fera un peu le gros dos, l'actualité est difficile, mais ce n'est pas la fin du monde. Il y a une sortie de crise. Ce sera de nouveau une explosion de joie, j'en suis sûr. En attendant, nous passerons cette période difficile en rang serré. Nous sommes en bonne forme. On n'a pas de crainte excessive à avoir. Nous aurons simplement quelques temps difficiles. Pour les marins, on réduit un peu la voile, on met des cirés et on attend que cela passe. On fait front. Nous ferons front tous ensemble. Je suis convaincu que nous nous en sortirons en bon état.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

M. LE SECRETAIRE GENERAL. – Ainsi, se termine cette assemblée générale électorale de la FFVoile. Je vous souhaite un bon retour dans vos ligues, vos clubs. Tout au long de l'année, sur les plans d'eau, on se retrouvera.

Par contre, pour les membres du Conseil d'administration nouvellement élus, une petite séance de travail vous attend pour un Conseil d'administration.

La séance est levée à 16 heures 40